

EMPIRE CHÉRIFIEN
PROTECTORAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

Bulletin Officiel

ABONNEMENTS :

		ÉDITION PARTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE
Zone Française de Tanger	Un an..	125 fr.	225 fr.
	6 mois..	75 "	125 "
	3 mois..	50 "	65 "
France et Colonies	Un an..	150 "	250 "
	6 mois..	100 "	140 "
	3 mois..	60 "	75 "
Étranger	Un an..	200 "	350 "
	6 mois..	125 "	225 "
	3 mois..	75 "	125 "

Changement d'adresse : 2 francs.

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI**L'édition complète comprend**

1° Une première partie ou *édition partielle* : *dahirs, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc...*

2° Une deuxième partie : *publicité réglementaire, légale et judiciaire* (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc...)

Seule l'édition partielle est vendue séparément.

On peut s'abonner à l'Imprimerie Officielle à Rabat, à l'Office du Protectorat à Paris et dans les bureaux de poste de l'Office chérifien des P. T. T. Les règlements peuvent s'effectuer au compte courant de chèques postaux du Régisseur-comptable de l'Imprimerie Officielle, n° 101-16, à Rabat.

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif.**PRIX DU NUMÉRO :**

Édition partielle..... 4 fr.
 Édition complète..... 6 fr.

PRIX DES ANNONCES :

Annonces légales, réglementaires et judiciaires } La ligne de 27 lettres
 8 francs

(Arrêté résidentiel du 16 mai 1943)

Pour la publicité-réclame, s'adresser à l'agence Hayas, Avenue Dar el Makhzen, 3, à Rabat.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats pour toute la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin Officiel » du Protectorat.

SOMMAIRE**PARTIE OFFICIELLE****LEGISLATION ET RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE**

- Arrêté viziriel du 29 décembre 1943 (1^{er} moharrem 1363) modifiant l'arrêté viziriel du 10 juin 1939 (21 rebi II 1358) attribuant une indemnité de fonctions aux commissaires du Gouvernement près les juridictions chérifiennes 30
- Arrêté viziriel du 4 janvier 1944 (7 moharrem 1363) modifiant l'arrêté viziriel du 16 juillet 1938 (18 joumada I 1357) relatif à l'organisation du Bureau des vins et alcools 30
- Arrêté viziriel du 8 janvier 1944 (11 moharrem 1363) modifiant temporairement l'arrêté viziriel du 10 mars 1941 (11 safar 1360) relatif au statut du personnel de la direction des communications, de la production industrielle et du travail 30
- Arrêté viziriel du 14 janvier 1944 (17 moharrem 1363) portant suppression de l'indemnité compensatrice allouée aux fonctionnaires et agents des départements d'Alsace et de Lorraine en service au Maroc 30
- Arrêté résidentiel nommant les membres du conseil de protection créé par l'ordonnance du 16 novembre 1943 relative à la protection des mineurs séparés de leurs parents ou tuteurs par suite des événements de guerre. 30
- Arrêté résidentiel relatif au versement de certaines indemnités de mission 31
- Arrêté résidentiel donnant délégation au directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement pour réglementer la circulation de certaines denrées et marchandises 31

TEXTES ET MESURES D'EXÉCUTION

- Arrêté viziriel du 20 décembre 1943 (22 hija 1362) déclarant d'utilité publique l'aménagement en musée des salles voûtées contiguës à la citerne portugaise de Mazagan, et frappant d'expropriation les immeubles nécessaires à cet effet 31
- Arrêté viziriel du 24 décembre 1943 (26 hija 1362) modifiant la dénomination d'une école 31
- Arrêté viziriel du 4 janvier 1944 (7 moharrem 1363) prorogeant, pour la campagne 1943-1944, les dispositions de l'arrêté viziriel du 15 novembre 1942 (7 kaada 1361) relatif au ravitaillement en vin pour la campagne 1942-1943 32

Pages

- Arrêté viziriel du 6 janvier 1944 (9 moharrem 1363) déclarant d'utilité publique et d'extrême urgence la construction d'une prison militaire au quartier Ben-M'Sik, à Casablanca, et frappant d'expropriation les terrains nécessaires à cet effet 32
- Arrêté viziriel du 6 janvier 1944 (9 moharrem 1363) homologuant les opérations de délimitation de la forêt de Kerrouchen (Meknes) 32
- Arrêté résidentiel créant une commission consultative de réapprovisionnement et de distribution de produits pharmaceutiques 32
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima à l'exportation des poissons fumés 32
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix du lait frais 32
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix des beurres et fromages à la production 33
- Décision du secrétaire général du Protectorat modifiant l'instruction générale du 1^{er} septembre 1929 relative au fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance 33
- Arrêté du général de division, commandant supérieur des troupes du Maroc portant classement au titre d'ouvrage militaire, du groupe de champs de tir permanents de l'oued Bourred, à Bourred 33
- Arrêté du directeur des communications, de la production industrielle et du travail portant ouverture d'enquête sur le projet d'autorisation de prise d'eau, par pompage, dans un puits 34
- Arrêté du directeur des communications, de la production industrielle et du travail sur la police de la circulation et du roulage 34
- Arrêté du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones relatif à la fermeture de l'agence postale de Mengoub (région d'Oujda) 34
- Remise de débet 34
- Guerre économique 34
- Agrément de sociétés d'assurance 34
- Liste des sociétés d'assurance habilitées au 1^{er} janvier 1944 à pratiquer des opérations d'assurances contre les accidents du travail 34
- Nomination d'administrateurs à titre provisoire 34
- Liste officielle d'ennemis 35
- Avis aux porteurs de titres des sociétés concessionnaires du Gouvernement chérifien 40
- Agence générale des séquestres de guerre au Maroc 41
- Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 1624, du 10 décembre 1943, page 840. 42

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 1627, du 31 décembre 1943, page 906 42

PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DU PROTECTORAT

Mouvements de personnel 42
Promotion pour rappel de services militaires 42
Pensions civiles 42

PARTIE NON OFFICIELLE

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs
dans diverses localités 43
Statistiques des arrêts de révision rendus à raison d'actes
accomplis pour la cause de la libération de la France .. 43

PARTIE OFFICIELLE

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 29 DÉCEMBRE 1943 (1^{er} moharrem 1363)
modifiant l'arrêté viziriel du 10 juin 1939 (21 rebia II 1358) attribuant une indemnité de fonctions aux commissaires du Gouvernement près les juridictions chérifiennes.

LE GRAND VIZIR,

Vu l'arrêté viziriel du 10 juin 1939 (21 rebia I 1358) attribuant une indemnité de fonctions aux commissaires du Gouvernement près les juridictions chérifiennes, tel qu'il a été modifié par l'arrêté viziriel du 28 avril 1942 (11 rebia II 1361) ;

Sur la proposition du conseiller du Gouvernement chérifien,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Les articles 1^{er} et 3 de l'arrêté viziriel susvisé du 10 juin 1939 (21 rebia I 1358) sont modifiés ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} octobre 1943 :

« Article premier. — Les agents détachés dans les fonctions soit de commissaire du Gouvernement près les juridictions chérifiennes, soit de commissaire adjoint près les mêmes juridictions, soit de contrôleur régional des juridictions coutumières, qui ne bénéficient pas du logement en nature, peuvent obtenir, pendant la durée de leur détachement, une indemnité de fonctions. »

« Article 3. — Ces postes sont répartis en trois catégories :

« 1^{re} catégorie : hautes juridictions siégeant au Makhzen central, mahkamas des pachas de Fès, Casablanca et Marrakech, et contrôles régionaux des juridictions coutumières du Nord (régions de Fès, Meknès et Rabat) et du Sud (région de Marrakech et commandement d'Agadir-confins). »

(La suite sans modification.)

Fait à Rabat, le 1^{er} moharrem 1363 (29 décembre 1943).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 29 décembre 1943.

Le Commissaire résident général,
GABRIEL PUAUX.

Taxes instituées au profit du Bureau des vins et alcools.

Par arrêté viziriel du 4 janvier 1944 (7 moharrem 1363) l'article 9 de l'arrêté viziriel du 16 juillet 1938 (18 jourmada I 1357) relatif à l'organisation du Bureau des vins et alcools a été modifié ainsi qu'il suit :

« Article 9. — Il est institué, au profit du Bureau des vins et alcools, les taxes suivantes :

« 5 francs par hectolitre, sur les vins libres ordinaires et les vins sélectionnés algériens ;

« 100 francs par hectolitre, sur les vins de cru, les vins fins algériens et les vins mousseux ;

« 150 francs par hectolitre d'alcool pur, sur les alcools soit en nature, soit sous forme de produits fabriqués, à l'exception des alcools destinés à la dénaturation. »

(La suite sans modification.)

L'arrêté viziriel précité du 4 janvier 1944 (7 moharrem 1363) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1944.

ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 8 JANVIER 1944 (11 moharrem 1363)
modifiant temporairement l'arrêté viziriel du 10 mars 1941 (11 safar 1360) relatif au statut du personnel de la direction des communications, de la production industrielle et du travail.

LE GRAND VIZIR,

Vu l'arrêté viziriel du 10 mars 1941 (11 safar 1360) relatif au statut du personnel de la direction des communications, de la production industrielle et du travail, et les arrêtés viziriels qui l'ont modifié ou complété,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article 22 de l'arrêté viziriel susvisé du 10 mars 1941 (11 safar 1360) est complété ainsi qu'il suit :

« Article 22. — »

« Toutefois, à titre exceptionnel et pendant une période qui expirera à la fin du sixième mois qui suivra la cessation des hostilités, les inspecteurs et inspectrices titulaires du travail pourront être recrutés sans concours, au choix, parmi les sous-inspecteurs et sous-inspectrices titulaires du travail, comptant cinq ans de service dans ce grade, celui de contrôleur du travail lui étant assimilé. »

Fait à Rabat, le 11 moharrem 1363 (8 janvier 1944).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 8 janvier 1944.

Le Commissaire résident général,
GABRIEL PUAUX.

ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 14 JANVIER 1944 (17 moharrem 1363)
portant suppression de l'indemnité compensatrice allouée aux fonctionnaires et agents des départements d'Alsace et de Lorraine en service au Maroc.

LE GRAND VIZIR,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'arrêté viziriel du 26 juin 1943 (22 jourmada II 1362) allouant une indemnité compensatrice aux fonctionnaires et agents des départements d'Alsace et de Lorraine en service au Maroc est abrogé à compter du 1^{er} octobre 1943.

Fait à Rabat, le 17 moharrem 1363 (14 janvier 1944).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 14 janvier 1944.

Le Commissaire résident général,
GABRIEL PUAUX.

ARRÊTÉ RESIDENTIEL

nommant les membres du conseil de protection créé par l'ordonnance du 16 novembre 1943 relative à la protection des mineurs séparés de leurs parents ou tuteurs par suite des événements de guerre.

LE COMMISSAIRE RESIDENT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE AU MAROC, Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu l'ordonnance du 16 novembre 1943 organisant la protection des mineurs séparés de leurs parents ou tuteurs par suite des événements de guerre,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Sont nommés membres du conseil de protection des mineurs séparés de leurs parents ou tuteurs par suite des événements de guerre, institué par l'article 7 de l'ordonnance susvisée du 16 novembre 1943 :

Le secrétaire général du Protectorat ;

Le directeur de la santé publique et de la famille ;

Le directeur de l'instruction publique ;

Le président de la Fédération des unions régionales de familles françaises,

ou leur représentant ;

M^{me} Cagnat Germaine.

Rabat, le 12 janvier 1944.

GABRIEL PUAUX.

ARRÊTÉ RESIDENTIEL

relatif au versement de certaines indemnités de mission.

LE COMMISSAIRE RESIDENT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE AU MAROC, Commandeur de la Légion
d'honneur,

ARRÊTÉ :

ARTICLE UNIQUE. — Les fonctionnaires et agents des administrations du Protectorat, chargés de mission en France et retenus sur le territoire métropolitain par suite des événements de novembre 1942, puis évadés, percevront les indemnités de mission afférentes à leurs fonctions au Maroc jusqu'au jour de leur passage de la frontière franco-espagnole.

Rabat, le 14 janvier 1944.

GABRIEL PUAUX.

ARRÊTÉ RESIDENTIEL

donnant délégation au directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement pour réglementer la circulation de certaines denrées et marchandises.

LE COMMISSAIRE RESIDENT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE AU MAROC, Commandeur de la Légion
d'honneur,

Vu le dahir du 13 septembre 1938 sur l'organisation générale du pays pour le temps de guerre, tel qu'il a été complété par le dahir du 24 juin 1942 ;

Vu le dahir du 14 février 1941 fixant la liste et les attributions des services responsables en matière économique, et modifiant le dahir du 30 décembre 1939 relatif aux indications que doivent contenir les déclarations en douane.

ARRÊTÉ :

ARTICLE PREMIER. — Délégation est donnée au directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement pour réglementer, s'il y a lieu, la circulation à l'intérieur du Maroc des diverses denrées et marchandises dont ses services sont responsables.

Demeurent toutefois en vigueur les dispositions de l'arrêté résidentiel du 6 octobre 1941 donnant délégation aux chefs des régions de Rabat et de Fès pour réglementer la circulation des produits, matières et denrées à l'intérieur de certains secteurs de ces régions. Cette délégation est étendue au chef de la région d'Oujda.

Les mesures édictées par le directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement ne peuvent, en aucun cas, faire obstacle à la circulation des marchandises qui auront été l'objet d'autorisations d'importation et d'exportation régulièrement délivrées.

ART. 2. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent arrêté.

Rabat, le 19 janvier 1944.

GABRIEL PUAUX.

TEXTES ET MESURES D'EXÉCUTION

**Aménagement en musée
des salles voûtées contiguës à la citerne portugaise
de Mazagan.**

Par arrêté viziriel du 20 décembre 1943 (22 hija 1362) a été déclaré d'utilité publique l'aménagement en musée des salles voûtées contiguës à la citerne portugaise.

Ont été, en conséquence, frappées d'expropriation les propriétés (salles voûtées) mentionnées au tableau ci-après et limitées par un liséré rose sur le plan annexé à l'original dudit arrêté.

NUMÉRO d'ordre	NOM DE LA PROPRIÉTÉ	NUMÉRO du titre foncier	SUPERFICIE approximative	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE
1	Partie propriété « Medfia », titre foncier n° 20665 CZ. Salles voûtées sises à Mazagan, rue Do-Carreira, n°s 9, 11, 13, 15 et 21.	20665 CZ.	Mètres carrés 200	Héritiers M ^{me} veuve Desguins, née Deschamps, représentée par son fils, R. Desguins, 16, avenue Gilbert, Bruxelles.
2	Salles voûtées sises à Mazagan, rue Do-Cadeia, n°s 20 et 22.	Non titré	125	Héritiers Carrara, représentés par M. Jaime Carrara, domicilié à Mazagan, derb Ben-Driss.
3	Salle voûtée sise à Mazagan, rue Do-Cadeia, n° 16.	Non titré	32	Héritiers Elias Butler, représentés par M. J. Butler, 50, rue Poincaré, à Casablanca.

Le délai pendant lequel ces parcelles resteront sous le coup de l'expropriation a été fixé à cinq ans.

**ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 24 DÉCEMBRE 1943 (26 hija 1362)
modifiant la dénomination d'une école.**

LE GRAND VIZIR,

Vu le dahir du 26 juillet 1920 (9 kaada 1338) portant création d'une direction de l'enseignement, et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté viziriel du 10 juillet 1939 (22 jourmada I 1358) portant dénomination d'une école, modifié par l'arrêté viziriel du 24 juin 1942 (9 jourmada II 1361) ;

Sur la proposition du directeur de l'instruction publique,

ARRÊTÉ :

ARTICLE PREMIER. — L'arrêté viziriel susvisé du 24 juin 1942 (9 jourmada II 1361) est abrogé.

ART. 2. — L'école européenne de la route d'El-Hajeb, à Meknès, reprend la dénomination « Ecole Jean-Macé », fixée par l'arrêté viziriel susvisé du 14 juillet 1939 (22 jourmada I 1358).

Fait à Rabat, le 26 hija 1362 (24 décembre 1943).

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 24 décembre 1943.

Le Commissaire résident général,
GABRIEL PUAUX.

Ravitaillement en vin pour la campagne 1943-1944.

Par arrêté viziriel du 4 janvier 1944 (7 moharrem 1363) ont été prorogées, pour la durée de la campagne vinicole 1943-1944, les dispositions de l'arrêté viziriel du 15 novembre 1942 (7 kaada 1361) relatif au ravitaillement en vin pour la campagne 1942-1943.

Construction d'une prison militaire au quartier Ben-M'Sik (Casablanca).

Par arrêté viziriel du 6 janvier 1944 (9 moharrem 1363) a été déclarée d'utilité publique la construction d'une prison militaire au quartier Ben-M'Sik, à Casablanca.

Ont été, en conséquence, frappées d'expropriation les parcelles de terrain désignées ci-après et teintées en rouge sur le plan au 1/5.000^e annexé audit arrêté.

NUMÉRO DU PLAN	NOM ET ADRESSE DES PROPRIÉTAIRES PRÉSUMÉS	SUPERFICIE DU TERRAIN A EXPROPRIER
		Mètres carrés
1	Société « Etlimar », 1, rue Horace-Guérard, à Casablanca	2.499
2	Héritiers Benjelloun, représentés par Mohamed ben el Hassan Benjelloun, 68, rue du Commandant-Provost, à Casablanca	10.034
	TOTAL	12.533

L'extrême urgence a été prononcée et la prise de possession immédiate desdits terrains a été autorisée.

Le délai pendant lequel les terrains désignés ci-dessus resteront sous le coup de l'expropriation a été fixé à deux ans.

Délimitation de la forêt de Kerrouchèn.

Par arrêté viziriel du 6 janvier 1944 (9 moharrem 1363) ont été homologuées, conformément aux dispositions de l'article 8 du dahir du 3 janvier 1916 (26 safar 1334) sur la délimitation du domaine de l'Etat, telles qu'elles résultent du procès-verbal établi par la commission spéciale de délimitation prévue à l'article 2 dudit dahir, les opérations de délimitation de la forêt de Kerrouchèn, située sur le territoire du bureau des affaires indigènes d'Itzèr (Meknès).

A été, en conséquence, définitivement classé dans le domaine forestier de l'Etat, l'immeuble dit « Forêt de Kerrouchèn » (canton de Kerrouchèn - sud), d'une superficie globale approximative de 3.550 hectares, dont les limites sont figurées par un liseré vert sur le plan annexé au procès-verbal de délimitation et à l'original dudit arrêté.

Sont reconnus aux indigènes des tribus riveraines énoncées à l'arrêté viziriel du 14 septembre 1928 (29 rebia I 1347) les droits d'usage au parcours des troupeaux et au ramassage du bois mort pour les besoins de la consommation domestique, sous réserve que ces droits ne pourront être exercés que conformément aux règlements sur la conservation et l'exploitation des forêts actuellement en vigueur ou qui seront édictés ultérieurement.

ARRETE RESIDENTIEL

créant une commission consultative de réapprovisionnement et de distribution de produits pharmaceutiques.

LE COMMISSAIRE RESIDENT GENERAL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC, Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 13 septembre 1938 sur l'organisation générale du pays pour le temps de guerre, et les dahirs qui l'ont modifié ou complété, notamment le dahir du 24 juin 1942,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé une commission consultative de réapprovisionnement et de distribution de produits pharmaceutiques et matériel sanitaire de tous ordres.

ART. 2. — Cette commission, présidée par un fonctionnaire désigné par le directeur de la santé publique et de la famille, comprend :

- Deux médecins désignés par les sections de Rabat et Casablanca de la commission consultative provisoire de la médecine ;
- Un pharmacien désigné par le conseil supérieur de la pharmacie ;
- Deux pharmaciens désignés par la chambre des pharmaciens ;
- Un membre de la chambre des fabricants et dépositaires de produits pharmaceutiques ;
- Un médecin et un pharmacien de la direction de la santé publique et de la famille ;
- Un délégué du 3^e collège ;
- Un conseiller commercial désigné par le directeur de la santé publique et de la famille.

Le secrétaire permanent du comité remplit les fonctions de rapporteur.

ART. 3. — La commission consultative se réunit sur la convocation du directeur de la santé publique et de la famille.

ART. 4. — L'arrêté résidentiel du 27 février 1943 créant un comité du ravitaillement sanitaire est abrogé.

ART. 5. — Le présent arrêté entrera en vigueur dès que les représentants des professions médicales et pharmaceutiques auront été désignés.

Rabat, le 17 janvier 1944.

GABRIEL PUAUX.

Prix maxima à l'exportation des poissons fumés.

Par arrêté du secrétaire général du Protectorat du 23 décembre 1943, les prix maxima *for* Casablanca à l'exportation des poissons fumés ont été fixés conformément au tableau ci-après :

	Fr. c.
Sardines entières	34 50
Sardines vidées	36 70
Allaches vidées	40 »
Saurels entiers	39 »
Saurels vidés	49 »
Petits pageots vidés	40 »
Petits maquereaux entiers	30 30
Petits maquereaux vidés	35 60
Daurades, gros pageots, mérus, ombrines, flétans, étetés ouverts	53 »
Daurades, gros pageots, mérus, ombrines, flétans, dévertébrés	63 30
Palomettes étêtées ouvertes	54 10
— dévertébrées	63 30
Bonites, listaos, liriots étetés ouverts	53 »
— dévertébrés	62 20
Maquereaux étetés ouverts parés	43 80
Tassergals étetés ouverts	48 40
— dévertébrés	57 60
Mulets étetés ouverts parés	51 80
Grondins étetés ouverts	41 50
Filets de congé désossés	51 80
— de lotte —	64 50
— d'aloise —	48 40
— de colin —	57 60
Chiens de mer étetés ouverts	34 50
Ailes de raie sans peau	53 »

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix du lait frais.

LE MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE, DÉLÉGUÉ A LA RESIDENCE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 25 février 1941 sur la réglementation et le contrôle des prix, et les dahirs qui l'ont modifié ou complété, notamment le dahir du 13 août 1943 ;

Vu l'arrêté résidentiel du 25 février 1941, pris pour l'application du dahir du 25 février 1941 relatif à la réglementation et au contrôle des prix, et les arrêtés qui l'ont modifié, notamment l'arrêté du 14 août 1943 ;

Sur la proposition du directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement, et après avis de la commission centrale des prix,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Pour la période du 1^{er} janvier 1944 au 15 avril 1944, le prix maximum de vente au détail du lait frais a été fixé ainsi qu'il suit :

CENTRES	LAITIÈRES CONTRÔLÉES et autorisées	LAIT tout venant
	Francs	Francs
Rabat	8 50	6 50
Casablanca (1)	8 50	6 50
Meknès	8 50	6 50
Fès	8 50	6 50
Oujda	8 50	6 50
Marrakech	8 50	6 50
Agadir	6 50	5

(1) Région de Casablanca, à l'exception du centre.

ART. 2. — Ces prix s'entendent pour le lait vendu au dépôt ou à domicile, dans les centres des régions. Les chefs de région fixeront les prix maxima des centres secondaires en se basant sur les prix ci-dessus.

Rabat, le 30 décembre 1943.

LÉON MARCHAL.

**Arrêté du secrétaire général du Protectorat
fixant les prix des beurres et fromages à la production.**

LE MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, DÉLÉGUÉ A LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 13 août 1943 modifiant le dahir du 25 février 1941 sur la réglementation et le contrôle des prix ;

Vu l'arrêté résidentiel du 14 août 1943 modifiant l'arrêté résidentiel du 25 février 1941 pris pour l'application du dahir du 25 février 1941 relatif à la réglementation et au contrôle des prix ;

Sur la proposition du directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement, et après avis du commissaire aux prix, agissant par délégation de la commission centrale des prix,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Les prix maxima des beurres et fromages à base de lait de vache sont fixés ainsi qu'il suit, à la production rendus détaillants :

A. — BEURRES.

1^{re} catégorie :

Beurre à base de lait pasteurisé : 135 francs le kilo.

2^e catégorie :

Beurre à base de lait tout venant : 125 francs le kilo ;
Beurre indigène : 75 francs le kilo.

B. — FROMAGES.

1^{re} catégorie :

Fromages homologués à base de lait pasteurisé maximum 20 % de matières grasses à l'extrait sec :

Demi-sel 50/60 grammes : 4 fr. 25 pièce ;

Demi-sel 80/90 grammes : 6 fr. 50 pièce ;

Demi-sel 90 grammes, double emballage, papier sulfurisé : 7 francs pièce ;

Mousse dite « centrale laitière », sans sel, 125 grammes : 9 fr. 50 pièce ;

Yoghourt de lait écrémé, 125 grammes : 2 fr. 50 pièce.

2^e catégorie :

Fromages fabriqués à base de lait tout venant minimum 10 % maximum 20 % de matières grasses à l'extrait sec :

Demi-sel sous papier étain 80 grammes : 3 fr. 75 pièce ;

Petits-suisses : 1 franc pièce ;

Fromages genre charentais 100 grammes : 4 fr. 50 pièce ;
Fromages genre camembert, pont-l'évêque, reblochon, port-salut, beaumont : 62 francs le kilo ;
Fromages genre canestrato, parmesan, sbrintz, gruyère : 73 francs le kilo ;
Cancoillotte : 55 francs le kilo ;
Yoghourt : 1 fr. 50 pièce.

3^e catégorie :

Yoghourt lait complet : 2 francs pièce.

Rabat, le 30 décembre 1943.

LÉON MARCHAL.

Décision du secrétaire général du Protectorat modifiant l'instruction générale du 1^{er} septembre 1929 relative au fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance.

LE MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, DÉLÉGUÉ A LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir et l'arrêté viziriel du 1^{er} février 1928, sur les sociétés indigènes de prévoyance ;

Vu l'instruction générale du 1^{er} septembre 1929 relative au fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance ;

Vu la délibération en date du 30 décembre 1943 du conseil de contrôle et de surveillance des sociétés indigènes de prévoyance,

DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 108 de l'instruction générale précitée est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 108. — Les dispositions des articles 36 à 50 inclus de « l'arrêté viziriel du 4 janvier 1919 sur la comptabilité municipale, « modifié et complété par l'arrêté viziriel du 10 août 1943, sont « applicables aux dépenses des sociétés indigènes de prévoyance « sous réserve des modifications et dispositions ci-après :

« 1^o Le président du conseil d'administration ou le délégué de « l'autorité de contrôle ont seuls qualité pour procéder aux for- « malités de l'engagement, de la liquidation et du mandatement ;

« 2^o L'approbation prévue à l'article 47 du règlement de compta- « bilité municipale pour les marchés de gré à gré ou sur adju- « dication est donnée par le chef de région ;

« 3^o Des achats de céréales ou autres produits ou matériels « agricoles aux coopératives indigènes agricoles peuvent être auto- « risés sur simple facture, sans limitation de sommes, par déci- « sion spéciale du chef de région. »

ART. 2. — L'article 109 de l'instruction générale précitée est annulé.

Rabat, le 5 janvier 1944.

LÉON MARCHAL.

Classement du champ de tir de Boured.

Par arrêté du général de division, commandant supérieur des troupes du Maroc, du 31 décembre 1943, le groupe de champs de tir permanents de l'oued Boured, à Boured, a été classé au titre d'ouvrage militaire et portera servitudes d'utilité publique, dans les conditions prévues à l'article 4 du dahir du 23 janvier 1937.

Le périmètre à l'intérieur duquel est comprise la zone de servitudes, indiqué par un liséré rouge sur le plan annexé audit arrêté, suit le tracé déterminé par les bornes B 1, B 2, B 3, B 4, B 5, B 6, B 7, B 8, B 9, B 10, B 11, B 12 et B 13, figurées et repérées sur ledit plan.

Le service du génie fera procéder, dans un délai de six mois, au bornage de la zone de servitudes suivant les indications du plan joint à l'original dudit arrêté.

RÉGIME DES EAUX.

Avis d'ouverture d'enquête.

Par arrêté du directeur des communications, de la production industrielle et du travail du 12 janvier 1944, une enquête publique est ouverte du 24 au 31 janvier 1944, dans la circonscription de contrôle civil d'El-Hajeb, sur le projet de prise d'eau, par pompage, dans un puits situé sur la propriété dite « Flore et Pomone », T.F. 1117 K., sise à Aïn-Chkef, au profit de M. Pierre Lautrec, colon à Aïn-Chkef.

Le dossier est déposé dans les bureaux du contrôle civil d'El-Hajeb.

Le projet d'arrêté portant autorisation comporte les caractéristiques suivantes :

M. Lautrec Pierre est autorisé à prélever, par pompage, dans un puits situé sur sa propriété dite « Flore et Pomone », T.F. 1117 K., sise à Aïn-Chkef, un débit journalier de 3 litres-seconde pour l'irrigation d'une parcelle de sa propriété d'une superficie de 20 hectares.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Police de la circulation et du roulage.

Un arrêté du directeur des communications, de la production industrielle et du travail du 13 janvier 1944 a prescrit, d'une part, l'interdiction de la circulation sur le pont de la route n° 24, de Fès à Marrakech, sur l'oued Tessaout (P.K. 301+550), à tout véhicule dont le poids en charge dépasse 10 tonnes et, d'autre part, la limitation à 10 kilomètres à l'heure de la vitesse des véhicules autorisés à franchir cet ouvrage.

Fermeture d'une agence postale.

Par arrêté du directeur des postes, des télégraphes et des téléphones du 7 janvier 1944 a été décidée la fermeture de l'agence postale de Mengoub (région d'Oujda) au service des articles d'argent, à partir du 16 janvier 1944.

Remise de débet.

Par arrêté viziriel du 11 janvier 1944, il est fait remise gracieuse à M. Landry Marcel, receveur des P.T.T. à Ouarzazate, de la somme de trois mille neuf cent soixante-huit francs (3.968 fr.), montant d'un débet mis à sa charge par la direction de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones.

Guerre économique.

Par arrêtés du commissaire au ravitaillement et à la production, chargé du blocus, des 31 décembre 1943 et 5 janvier 1944, ont été inscrits sur la liste spéciale des personnes dont l'activité est considérée comme ayant procuré ou comme procurant un avantage à l'ennemi :

M. Scalbert Michel, 28, rue du Docteur-Mauchamps, à Casablanca, ancien directeur au Maroc de la société dite « Compagnie internationale des grands magasins » (C.I.G.M.A.) dont le siège est à Tanger ;

M. Guernier Eugène-Joseph-Léonard-Louis, qui, avant le 8 novembre 1942, était domicilié 42, avenue Mers-Sultan, à Casablanca.

(Application de l'art. 3 de l'ordonnance du 6 octobre 1943, promulguée au Maroc par le dahir du 28 octobre 1943.)

Agrément de sociétés d'assurance.

En application de l'article 2 de l'arrêté du directeur des finances du 1^{er} décembre 1941 relatif à l'agrément des entreprises d'assurance, est déclaré caduc, à la date du 18 juillet 1943, l'agrément accordé par l'arrêté du 30 juin 1942, publié au *Bulletin officiel* du 17 juillet 1942, à la société d'assurance « Nord-Afrique » dont le siège social est à Casablanca, 227, boulevard de la Gare, pour pratiquer des opérations d'assurance sur la vie en zone française du Maroc. Ladite société demeure agréée en vertu de l'arrêté du 25 mars 1942 pour les opérations d'assurance contre l'incendie.

Liste des sociétés d'assurance habilitées au 1^{er} janvier 1944 à pratiquer des opérations d'assurances contre les accidents du travail.

Abeille-Accidents (L'), 229, avenue Mers-Sultan, Casablanca.
 Afrique française (L'), 2, rue Prom, Casablanca.
 Aigle-Accidents (L'), 101, rue Lassalle, Casablanca.
 Assurance franco-asiatique, 111, avenue du Général-Drude, Casablanca.
 Caisse centrale de réassurance des mutuelles agricoles de l'Afrique du Nord (Accidents-Loi), 11, rue du Lieutenant-Guillemette, Rabat.
 Caisses régionales d'assurances mutuelles agricoles :
 Maroc-Nord assurance, 11, rue du Lieutenant-Guillemette, Rabat ;
 Maroc central assurance, Maison du colon, à Meknès ;
 Maroc oriental assurance, Maison du colon, à Oujda ;
 Maroc-Sud assurance, 248, boulevard de la Gare, à Casablanca ;
 Fès-Taza assurance, place Lyauté, à Fès.
 Compagnie d'assurances générales accidents, 83, boulevard de Paris, Casablanca.
 Compagnie française d'assurance, 18, rue de Petrograd, Rabat.
 Compagnie générale d'assurances, 32, rue Prom, Casablanca.
 Compagnie générale de réassurances, 101, rue Lassalle, Casablanca.
 Compagnie du Soleil-Accidents, 101, rue Lassalle, Casablanca.
 Concorde (La), 24, boulevard de la Gare, Casablanca.
 Conservateur (Le), 125, boulevard de Marseille, Casablanca.
 Europe (L'), 8, rue Charles-Tissot, Rabat.
 Foncière-Transports (La), 16, rue Gallieni, Casablanca.
 Lloyd continental français, 17, rue Louis-Gentil, Mazagan.
 Lloyd marocain d'assurances, 34, boulevard de la Gare, Casablanca.
 Mutuelle générale française-Accidents, place de l'Eglise-de-l'Aguedal, Rabat.
 Nationale-Risques divers (La), 63, boulevard de la Gare, Casablanca.
 Nord (Le), 10, boulevard de la Liberté, Casablanca.
 Paix (La), 18, rue de Petrograd, Rabat.
 Paternelle (La), 125, boulevard de Marseille, Casablanca.
 Patrimoine-Accidents (Le), 41, rue de l'Aviation-Française, Casablanca.
 Phénix-Accidents (Le), 57, rue Guynemer, Casablanca.
 Préservatrice (La), 4, rue Normand, Rabat.
 Prévoyance-Accidents (La), 67, rue de Foucauld, Casablanca.
 Protectrice (La), 26, rue Lassalle, Casablanca.
 Providence-Accidents (La), immeuble Chellabi, rue Normand, Rabat.
 Rhin et Moselle, 18, rue de l'Ourcq, Rabat.
 Secours-Accidents (Le), 6, rue Maigret, Rabat.
 Séquanais (La), rue Mézergues, Rabat.
 Société d'assurances mutuelles de la Seine et de Seine-et-Oise, 213, rue Franchet-d'Esperey, Casablanca.
 Société mutuelle d'assurance des chambres syndicales du bâtiment et des travaux publics, jardin Doukkalia, villa Lucienne, Rabat.
 Union (L'), 12, rue Branly, Casablanca.
 Union et le Phénix espagnol (La), 2, rue Prom, Casablanca.
 Urbaine et la Seine (L'), 6, boulevard du 4^e-Zouaves, Casablanca.
 Winterthur, 49, rue Gallieni, Casablanca.

Nomination d'administrateurs à titre provisoire.

Par arrêté du directeur des finances du 17 décembre 1943, M. Louis Robert, demeurant 37, boulevard Moulay-Youssef, à Casablanca, et M. Henri Ealet, demeurant 55, avenue Poeymirau, à

Casablanca, ont été nommés administrateurs à titre provisoire de la société « Stella », en exécution du dahir du 31 mars 1943.

MM. Robert et Ealet devront solliciter l'autorisation préalable du directeur des finances :

1° Pour toutes opérations susceptibles de modifier l'objet principal de l'entreprise ;

2° Pour toutes opérations financières susceptibles d'engager gravement la société, notamment : l'émission d'emprunts ou l'obtention d'avances d'un montant supérieur aux besoins de trésorerie exigés par les opérations courantes ; l'octroi de prêts ; les délégations, cautionnements, avals et autres garanties mobilières ou immobilières sur les biens de la société ;

3° Pour toutes opérations de disposition affectant l'actif immobilier de la société.

Liste officielle d'ennemis.

(Application de l'art. 3 de l'arrêté viziriel du 28 octobre 1943 relatif aux interdictions et restrictions de rapports avec les ennemis.)

ARGENTINE (suite)

Metzer y Cia., Juramento 2485, Buenos-Aires.
 Metzinger et Schinkel, Alsina 1367, Buenos-Aires.
 Meyer, Arturo, Las Heras 4051, Buenos-Aires.
 Meyer y Cia. S.A.C. Diego, Corrientes 330, Buenos-Aires, Ave. San Martin 222, Bahía Blanca, et toutes branches en Argentine.
 Meyer, L.D. y Cia, Ltda., Paseo Colon 301, Buenos-Aires.
 Meyer, Raul Federico Carlos, Corrientes 330, Buenos-Aires, et autres adresses en Argentine.
 Mezger, Alberto, Chacabuco 430, Buenos-Aires.
 Micheli, Carlos, Uruguay 463, et Colpago 16, Buenos-Aires.
 « Midos » Cia., Argentina Financiera y Fideicomisaria Soc. de Resp. Ltda., 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.
 Midzuno, T., Uspallata 981, Buenos-Aires.
 Mieth Soc. de Resp. Ltda., German, Bartolome Mitre 2224, Buenos-Aires, et Constitucion 750, Haedo.
 Mika Soc. de Resp. Ltda., Casa, Directorio 192-194, Buenos-Aires.
 Milani, Tomaso, Buenos-Aires.
 Millinghausen, Guillermo, 5 de Julio 489, Casilla 398, Buenos-Aires.
 Mimoto, S. Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 616, Buenos-Aires.
 Minino, Juan, Chacab. 1553, Buenos-Aires.
 Miramatsu, T., Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 995, Buenos-Aires.
 Mischung, Juan, Patagones 2006, Buenos-Aires.
 Mitsubishi Argentina Soc. de Resp. Ltda., Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 832, Buenos-Aires.
 Mitsui Bussan Kaisha, Buenos-Aires.
 Miura, Suekazu, Humbolt 2477, Buenos-Aires.
 Molinos Fenix S.A., Cordoba 1411, Rosario, et 25 de Mayo 347, Buenos-Aires.
 Moll, Ludovico, Humbolt 2477, Buenos-Aires.
 Moller, Adolfo, Sarmiento 722 et Malabia 2187, Buenos-Aires.
 Mongiardini, Sucesion A., Espartaci 662, Buenos-Aires.
 Monopol S.A. Quimica Industrial y Comercial, Medanos 1328-30, et Marturin 2666, Buenos-Aires.
 Montagna, Luis, Bolivar 535, Buenos-Aires.
 Montagna, S.A. Comercial e Industrial, Casa, Bolivar 535, Buenos-Aires.
 « Montecatini » Sociedad General Para la Industria Minera y Quimica, Sociedad Anonima, Brazil 71-73, Buenos-Aires.
 Moran, Roberto, G. Torres 4115, Ingeniero White, F.C.S.
 Moreda, Juan, Bolivar 238, Buenos-Aires.
 Moreira, Juan Carlos, Cangallo 559, Buenos-Aires.
 Morello, Luis, Carlos Calvo 2540, et Bartolome Mitre 2428, Buenos-Aires.
 Morikawa, Jojuero, Chile 332, Buenos-Aires.
 Morishita, Harunoshin, Piedras 611, Buenos-Aires.
 Morisita, Juan, Piedras, 611, Buenos-Aires.
 Moro, S.A. Comercial, Industrial y Financiera, Ave. Alvear 4476, Buenos-Aires.

Morseletto S.A. Establecimientos Metalurgicos, Helguera 1481, Buenos-Aires.
 Mosciaro, Juan C., Reconquista 134, Buenos-Aires.
 Mosqueda, Obdulio, Victoria 3274, et Cochabamba 2362, Casilla 1324, Buenos-Aires.
 Mostachi, Juan, 25 de Mayo 87, Parana, Provincia de Entre Rios.
 Motores Diesel Modag Sendling, Soc. de Resp. Ltda., Peru 707, Buenos-Aires.
 Motte y Cia, Ltda., Otto, S.A. Comercial e Importadora, Cordoba 1467, Buenos-Aires.
 Motte, Otto, Cordoba 1467, Buenos-Aires.
 Mourgues, Armando, Belgrano 263, Buenos-Aires.
 Mourgues y Klapproth, Belgrano 263, Buenos-Aires.
 Muchall y Cia, Sucrs. (George Steinhorst), Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 530, Buenos-Aires.
 Muchall, Juan, Victoria 561, Buenos-Aires.
 Mulenberg, F. Lavalle 350, Temperley, F.C.S.
 Muhlich, Bela, Ave. de Mayo 1370, Buenos-Aires.
 Muller, Erich, Lavalle 445, Buenos-Aires.
 Muller, Ernesto, Provincia de Jujuy, La Quiaca.
 Muller y Fioriti, Godoy Cruz 1573, Buenos-Aires.
 Muller, Juan Pablo Eberhard, Alberti 374, et Metan 4146, Buenos-Aires.
 Muller, Ottemar, Casilla 1727, Buenos-Aires, et Santa Rosa 395, Martinez, F.C.C.A.
 Munte, Miguel, San Geronimo 247, Cordoba.
 Murai, Taro, Maipu 463, Buenos-Aires.
 Murray, Percy E., Cangallo 362, et Canning 60, Buenos-Aires.
 Naaki Soc. de Resp. Ltda., Sarmiento 212, Buenos-Aires.
 Nagrassus y Cia., Emilio, Reconquista 358, Buenos-Aires.
 Nagrassus, Federico A., Lavalle 428, Buenos-Aires.
 Nambei Cia. de Importacion y Exportacion S.A., Larrea 1287, Buenos-Aires.
 Nambei, Yokobori, Larrea 1287, Buenos-Aires.
 Nantillo, S.A., Paseo Colon 542, Buenos-Aires.
 « Naumann », Independencia 401, Buenos-Aires.
 Neddermann, Rodolfo, Ramon B. Castro 601, Casilla 499, Buenos-Aires.
 Nehab y Winter, Santiago del Estero 386, Buenos-Aires.
 Neidig, Carlos, Lafayette 1735, Buenos-Aires.
 Nellen y Cia., Azopardo 1271, Buenos-Aires.
 Nettelrodt, Gualterio, Bartolome Mitre 519, Buenos-Aires.
 Neuherger, Roberto, Venezuela 632, Buenos-Aires.
 Nicholson, Juan (Hans), Belgrano 148, Casilla 1715, et c/o Staudt y Cia., S.A.C., Buenos-Aires.
 Niebuhr, Dr. C. Ernesto, Reconquista 336, Buenos-Aires.
 Nienstedt, Hermann, Ave. Pavon 69, Avellaneda, F.C.S.
 Nienstedt y Rivas, Ave. Pavon 69, Avellaneda, F.C.S.
 Niimura, Yasuniko, Humberto 1er 1499, Buenos-Aires.
 Nishizuwa, Takeo, Buenos-Aires.
 Nobel y Naumann, 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.
 Nolte, Georg, Victoria 645-49, Buenos-Aires.
 Nord Sud Argentina, S.A. Comercial Importadora y Exportadora, 25 de Mayo 294, Buenos-Aires.
 Noddeutscher Lloyd S.A. (Lloyd Norte Aleman), 25 de Mayo 267, Buenos-Aires.
 Noss, Augusto, Alsina 531, Buenos-Aires.
 Novalba S.A., Inmobiliaria, Entre Rios 2158, Buenos-Aires.
 Novaro, Francisco, Corrientes 330, Buenos-Aires et autres adresses en Argentine.
 Nuber, Otto, Arenales 2864, Florida, F.C.C.A.
 Nueva, Lubecka, S.A. Comercial Rural y Mercantil, Reconquista 336, Buenos-Aires.
 Nussle, Otto, Alsina 527, Buenos-Aires.
 Oberst, Herman, Rodriguez Pena 154, et Monasterio 1309, Buenos-Aires.
 Oberst Hnos. Rodriguez Pena 154, Buenos-Aires.
 Oberst, Pedro, Rodriguez Pena 154, et Baunes 2114, Buenos-Aires.
 « Oca » Organizacion Cinematografica Argentina, Rodriguez Pena 190, et Cangallo 439, Buenos-Aires.
 Oehley, Max, Alsina 971, Buenos-Aires.
 Oficina Cientifica Knoll, Alsina 2196, Buenos-Aires.
 Oficina Nacional Italiana de Turismo, E.N.I.T., Florida 585, Buenos-Aires.
 Oficina Tecnica « Koln-Rottwell », Casilla 2175, Villa Maria, Provincia de Cordoba.

- Oficina de Turismo del Japon, Florida 746, Buenos-Aires.
 Ogawa, I., Jujuy 136, Buenos-Aires.
 Ogura y Cia., Tejedor y Segundo Triunvirato, Tempelrey, F.C.S.
 Ogura, Sernichi, Tejedor y Segundo Triunvirato, Temperley, F.C.S.
 Ohmstede, Emilio, General Mitre 588, Rosario.
 Ohno, K., Buenos-Aires.
 Okamoto, Hidenosuke, Buenos-Aires.
 Oliver, Gabriel, Ave. de Mayo 1370, Buenos-Aires.
 Olivetti Argentina, S.A., Comercial e Industrial, Florida 677, Buenos-Aires.
 Omura, M., San Martin 235, Buenos-Aires.
 Operaciones, Inmobiliarias y Mutuos « La Surena », S.A. de Bahía Blanca.
 Oppenheim y Cia., Dr. Kurt — Agfa Argentina —, Bdo de Irigoyen 653, Buenos-Aires.
 Oppenheimer, Gaston, Brown 1757, et Cordoba 1411, Rosario.
 « Orbimare » Soc. de Resp. Ltda., 25 de Mayo 11, Buenos-Aires.
 Orduvini, Augusto Hipolito, Santa Fe 3936, et Bdo. de Irigoyen 330, Buenos-Aires.
 Orenstein y Koppel S.A., San Martin 66, Buenos-Aires.
 Organizacion Cinematografica Argentina « Oca », Rodriguez.Pena 190, et Cangallo 439, Buenos-Aires.
 Oriente y Occidente, Esmeralda 1394, Buenos-Aires.
 Ortelli, Elvezio, Salta 772 et Uruguay 323, Buenos-Aires.
 Ortkras, German — Anilinas « Colibri » — Alvarez Thomas 1340, Buenos-Aires.
 Osaka Shosen Kaisha, Ave. R.S. Pena 616, Buenos-Aires.
 Oses, Enrique Pedro, Piedras 338, Buenos-Aires.
 Osorno S.A. Comercial Financiera y Inmobiliaria, San Martin 195, Buenos-Aires.
 Ostram, Cia. Argentina de Lamparas Electricas S.A., Luca 2251, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Oubina y Cia., Corrientes 424, Buenos-Aires.
 Pabstmann, Teodoro, Paseo Colon 520 et Venezuela 170, Casilla 1321, Buenos-Aires.
 Paetsch, Heriberto Gustavo, San Eduardo 1701, et Serrano 1818/54, Buenos-Aires.
 Pahlke, Maximo, Belgrano 327, Buenos-Aires.
 Pairolat y Bianchi, 25 de Mayo 11, Buenos-Aires.
 Palanza, Dr. Augusto, Cangallo 1570-74, Buenos-Aires.
 Pallavicini, E. y Cia., S.A.C., Moreno 970, Buenos-Aires.
 Palombelli, Juan, Suipacha 644, Buenos-Aires.
 Palui, Samuel Cesar, Florida 229, Buenos-Aires.
 Panario, Pedro A., Chile 424, Buenos-Aires.
 Panda y Carvalho, Villa Angela, Gobernacion del Chaco.
 Panda, Gonzalo, Moreno 970, Buenos-Aires et Villa Angela F.C., Santa Fe.
 Pappier, F., Bahía Blanca.
 « Pareja, Casa », Chicla 3360, Buenos-Aires.
 Pareja, Cia. Argentina de Hierros y Aceros Sucesion de Jose, Chicla 3360, Buenos-Aires.
 Pascazzi, Antonio, Laprida 888, Rosario.
 Pascazzi, Joaquin, Laprida 888, Rosario.
 « Pass, Casa », Carlos Pellegrini 61, Buenos-Aires.
 Patow y Cia., Venezuela 131, Buenos-Aires.
 Pavese, Casa, Cangallo 315, Buenos-Aires.
 Pawlowski, Juan, Bartolome Mitre 1265, Buenos-Aires.
 Peadero Bahia, Manuel Molina 1525, Bahía Blanca.
 Peladero Cordoba, Soc. de Resp. Ltda., Caminó a la Plata, Kilometro 12.
 Peladero Danes, Cordoba 651, Sarandi.
 Pellegrini y Cia., Clemente, Carlos Pellegrini 1536, Buenos-Aires.
 Pereira, Manuel, Casilla 355, Buenos-Aires.
 Peretti, S.A. Comercial e Industrial, Ave. de Mayo 1402, Buenos-Aires.
 Perez Martin, Julian, Chicla 420, Bahía Blanca.
 « Perfumes Lloyd », Peru 1401, et Jose Maria Moreno 537, Buenos-Aires.
 Perimar Soc. de Resp. Ltda., Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 1119, Buenos-Aires.
 Perrone, Domingo, Bolivar 535, Buenos-Aires.
 Pesci, Remo, Juan de Garat 2260, Olivos, Buenos-Aires.
 Petromax, Casa, Peru, 139, Buenos-Aires.
 Pezzolo, Ricardo, Gualgaychu 266, Buenos-Aires.
 Pewa, Casa, Belgrano 263, Buenos-Aires.
 Pfeiffer y Huber, Jose E. Uriburu 746, Buenos-Aires.
 Pfeiffer-Saenz, Christian Edmundo, San Martin 235, Buenos-Aires.
 Pieper y Otto, Moreno 451, Buenos-Aires.
 Pierini, Americo, Ayacucho 134, Buenos-Aires.
 Pierini, Nello, Ayacucho 134, Buenos-Aires.
 Pinasco, Juan, Pavon 1364, Avellaneda, F.C.S.
 Pino, Pascual, O'Higgins 1577, Buenos-Aires.
 Pintureria Leidi, Libertad 565, Buenos-Aires.
 Pitzer, Emilio, Maipu 787, Buenos-Aires.
 Poggi y Casella, Ministro Brin 965, Buenos-Aires.
 Poldi Aceros Soc. de Resp. Ltda., Jujuy 1926-42, Buenos-Aires.
 Polito, Rosario, Cerrito 792, Buenos-Aires.
 Polo Eustacio, Corrientes 424, et Moreno 1443, Buenos-Aires.
 Poppe, Peter Christoph, Corrientes 330, Buenos-Aires, et autres adresses en Argentine.
 Porro, Piero, San Martin 195, Buenos-Aires.
 Potrykus, Wladislaus, Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 615, Buenos-Aires.
 Pouldji Miguel Eduardo, Chile 1477, Buenos-Aires.
 Pozzi, Caimi, Rincon 226, Buenos-Aires.
 Platense de Horticultores, Cooperativa Ltda., Soc., Boedo 1613, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Preschen, Carlos, Humberto I 1739, Buenos-Aires.
 Preusse, Herman, Corrientes 4059, Buenos-Aires.
 Priess, Ferrea y Cia., Sucre 2359, Casilla 1353, Buenos-Aires.
 Prietz, Gustav H., Pueyrredon 1705, Buenos-Aires.
 « Primus, Casa », Santiago del Estero 143 et Pedro Goyena 655, Buenos-Aires.
 « Prodinar » Produccion Industrial Argentina Soc. de Resp. Ltda., Honduras 3750, et Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 1119, Buenos-Aires.
 « Productos Alimpo », Florida 377, Buenos-Aires.
 Productos Crismer, Victoria 2563-75, Colpayo 608-16, et Ave. del Trabajo 5251, Buenos-Aires.
 Productos Homburg, Coronel Diaz 2110, Buenos-Aires.
 Productos Rosello, Arenales 2631, Buenos-Aires.
 Productos « Viking », S. en C., Cia de, Chicla 3436-44, Buenos-Aires.
 Produmel Argentina (Michel Holzmänn), Ave. Quintana 386, Buenos-Aires.
 « Propublix », Jose Von Engels, Ave. de Mayo 981, et V. Vergara 1329, Buenos-Aires.
 Publicidad « Astral », E. Zaballos 3778, Rosario F.C.C.A.
 Publiventas, Maipu 231, Buenos-Aires.
 Pucci, Lorenzo, Bahía Blanca.
 « Purissimus » Instituto de Terapeutico : Juan Fco. Segui 4635-47, Buenos-Aires.
 Quidro Soc. de Resp. Ltda., Estados Unidos 2875, Buenos-Aires.
 Quimica Grafica, Soc. de Resp. Ltda., La Primera Junta 328, Quilmes B. A., et Corrientes 424, Buenos-Aires.
 Quimica Importadora y Exportadora, Soc. Comercial y Industrial de Responsabilidad Ltda., Gazcon 352, Buenos-Aires.
 Racca, Edgardo, Rosario.
 Rademacher, W. y Cia., 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.
 « Radio Corporation Italo Americana », Mejico 936, Buenos-Aires.
 Radio Pri to Broadcasting L. S. 2, Bolivar 1356, Buenos-Aires.
 Radio Raiti, San Martin 1315, Mendoza, F.C.P.
 Rahe, Guillermo, Corrientes 330, Buenos-Aires, et autres adresses en Argentine.
 Raiti, Carmelo del Popolo, San Martin 1315, Mendoza F.C.P.
 Ranftl Hans, Necochea 44, Mendoza.
 Ranger, Jacobo, Puerto Monte Carlo, Misjones.
 Banieri, Amilcar, Lavalle 1977, Buenos-Aires.
 Rappard, Gustavo A., San Martin 232, Buenos-Aires.
 Rothgeber, Engels y Cia., Soc. de Resp. Ltda., Rio Cuarto 2758, Buenos-Aires.
 Raupach, Osvaldo H., Zapiola 1709, et Independencia 401, Buenos-Aires.
 Refineria de Metales Vasco Argentino S. A., 25 de Mayo 158, Buenos-Aires.
 Reiché, Juan, Sarmiento 337, Buenos-Aires.
 Reid, Walter E., Ave. Alvear 3154, Buenos-Aires.
 Reimers, Enrique, Peru 375, Buenos-Aires.
 Reinhold, F., Belgrano 865, Casilla 2034, Buenos-Aires.
 Reinke, Gustavo, Victoria 850, Buenos-Aires, et Pozos 263, Villa Ballester, F.C.C.A.

- Reiser, J. y Cia. Soc. de Resp. Ltda., Beazley 3551, Buenos-Aires.
 Reizer, Engelbert, Ave. Alcorta 3733, Buenos-Aires.
 Reising, Pablo, Cordoba 135, Mendoza.
 Renz, Carlos, Conesa 10, Quilmes, F.C.S., B.A.
 Renz y Kurz, Conesa 10, Quilmes, F.C.S., B.A.
 Retienne S. en C., Eduardo, Sarmiento 1127, Buenos-Aires.
 Reusch, Federico, Rivadavia 1436, Buenos-Aires.
 Rey, Saturnino, Ave. de Mayo 791, Buenos-Aires.
 Rheinmetall Borsig, Cia. Argentina de Maquinas Soc. de Resp. Ltda., 25 de Mayo 375, Buenos-Aires.
 « Rhenania » S.A. Comercial y Financiera, Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 933, Buenos-Aires.
 Rhodius y Cia., Ferrera 2250, Buenos-Aires.
 « Rhodius » S. A. Comercial y Financiera, Reconquista 336, Buenos-Aires.
 « Riberena del Plata » (Cia. Sudamericana de Comercio S. A.), Ave. de Mayo 869, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Richini, Aragonés y Cia, Ciclana 3436-44, Buenos-Aires.
 Richter, Arnolfo, 25 de Mayo 171, Buenos-Aires.
 Richter, Establecimiento Metalurgico, Kurt. Dorrego 1951, Rosario.
 Ricordi Americana S. A. Editorial y Comercial, Cangallo 1570-74 et 1595, et Florida 370, Buenos-Aires.
 Riecke, Juan, Paseo Colon 389, Buenos-Aires.
 Redel Levalle, Soc. de Resp. Ltda., Cangallo 2373, et Laval 2666-8, Buenos-Aires.
 Riedel y Witt, Cangallo 456, Buenos-Aires.
 Rigamonti, S. A. Comercial e Industrial, Osvaldo, Entre Rios 2158, Buenos-Aires.
 Rigamonti, Gino, Tres Sargentos 453, Buenos-Aires.
 Rihaco Soc. de Resp. Ltda., Belgrano 1470, Buenos-Aires.
 Rimpler, Felix Maximo, Ave. Leandro N. Alem 1474 et 1510, Buenos-Aires.
 Rocamora, Guillermo Ricardo, Santa Fe 3934, Buenos-Aires.
 Rocco, Domingo, Ave. de Mayo 1035, Buenos-Aires.
 Rodriguez Andres, Jujuy 442, Buenos-Aires.
 Rodriguez, Antonio, Alsina 736, Buenos-Aires.
 Rodriguez Campora, A., Viamonte 1646, Buenos-Aires.
 Rodriguez y Cia., Nicasio Orono 691-93, Buenos-Aires.
 Rodriguez Vieira, Miguel, Ave. Montes de Oca 339, et Cangallo 439, Buenos-Aires, et Florencio Varela 270, Avellaneda, F.C.S.
 Roehling-Buderus, Acero S. A., Bulnes 253, Buenos-Aires.
 Rordiger, Rodolfo, Peru 707, Buenos-Aires.
 Roemmers y Cia, Alberto J., Antequera 1165, Buenos-Aires.
 Rohde, Eric Guillermo Gustavo, Belgrano 752, Buenos-Aires, et Pavon 961, Avellaneda.
 Rola y Cia., Villa Mercedes, San Luis, et Canada Verde, Cordoba.
 « Rolaf », Ave. San Martin 7161, Buenos-Aires.
 Romero, Dario E., La Quiaca.
 Rosello, Jose Maria, Arenales 2631, Buenos-Aires.
 Rosenberg Hillegart, Federico, Florida 229, Buenos-Aires.
 Rosmino, Atilio, Corrientes 424, Buenos-Aires.
 Rossi, Menceyra y Cia., Castelli 385-93, Buenos-Aires, et Rivadavia 123-40, Ciudadela, F.C.O.
 Roth, Juan Arnoldo, San Martin 113, Buenos-Aires.
 Rubarth, Augusto Fernando, Peru 1401, et José Maria Moreno 537, Buenos-Aires.
 Rubio, Andres, Reconquista 46, Buenos-Aires.
 Rubio, Enrique, Reconquista 46, Buenos-Aires.
 Rubio Hnos., Reconquista 46, Buenos-Aires.
 Ruehle, Carlos, Gallo 1661, Buenos-Aires.
 Ruehle y Cia., S. en C., Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 760, Buenos-Aires.
 Runge, Arnold Gustav, Conesa 10, Quilmes, F.C.S., B.A.
 Runze, Arter, Chile 1477, Buenos-Aires.
 Ruppert, H. Imuth, Bebedero 2712, Buenos-Aires.
 Rural los Cerros de San Juan y Cochico S. A., Cia., Cangallo 546, Buenos-Aires, et Calle 7, La Plata, F.C.S.
 Russek, W. y F., Diaz Velez 4712, Buenos-Aires.
 Ruston y Hnos., Rachid A., Reconquista 1010, Buenos-Aires.
 S.A.E.M.A., S. A. Explotacion Maderera y Anexos, Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 933, Buenos-Aires.
 S.A.E.R.A., S. A. Explotaciones Rurales y Anexos, Peru 84, Buenos-Aires.
 « S.A.T.I. », S. A. Tabacchi Italiani, Alberti 40, Buenos-Aires.
 S.C.I.A., Soc. Comercial e Industrial Americana, Ave. General Paz 2190, Saenz Pena, B.A.
 S.E.B.A. (Servicio Envios Buenos-Aires), Cangallo 541, Buenos-Aires.
 S.E.M.A., Soc. Electro Metalurgica Argentina S. A., Belgrano 257, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 S.I.A.D.A., Ave. La Plata 1619, Buenos-Aires.
 Saccol, Elino, Jonte 4020-28, Buenos-Aires.
 Saccol, Emiliano, Jonte 4020-28, Buenos-Aires.
 Saccol y Hnos., Juan, Jonte 4020-28, Buenos-Aires.
 Saccol, Juan, Jonte 4020-28, Buenos-Aires.
 Sachse, Gustavo, Mexico 524, Buenos-Aires.
 « Sachra » S. A. Comercial Reconstruccion Agraria, San Martin 195, Buenos-Aires.
 Saglio, J. A., S. A., Bdo de Irigoyen 1470, Buenos-Aires.
 Saglio, Jose Arturo, Bdo. de Irigoyen 1460-70, Buenos-Aires.
 Saglio, S. A. Industria Metalurgica S. A., Bdo. de Irigoyen 1460-70, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Saibene Elchegaray, Miguel, Cangallo 460, Buenos-Aires.
 Sola, Carlos, Conesa 425, Quilmes, F.C.S.
 Salado y Cia., Pellegrini 1100, Salta e Laval 754, Avellaneda, Buenos-Aires.
 Salado, Luis, Garay 2061, et Laval 754, Avellaneda, Buenos-Aires.
 Salbach y Landoni, Sarmiento 2580, Buenos-Aires.
 Salgado, Jose Manuel, Diaz Velez 4912, Buenos-Aires.
 Salomon, Salomon, Concepcion Arena 3957, Buenos-Aires.
 Siedemann, Kurt, Ave. de Mayo 1370, Buenos-Aires.
 Sordo K. K., San Martin 66, Buenos-Aires.
 Sone, Lorenzo, Cangallo 1570, et Federico Lacroze 3642, Buenos-Aires.
 Santos, Tomas, Amenabar 471, Rosario.
 Searpa, Juan H., A. Magarinos Cervantes 1752-60, et Mendoza 4838, Buenos-Aires.
 Schaak, Luis R., Victoria 1951, Buenos-Aires.
 Scharf y Vellen, Alsina 1871, Buenos-Aires.
 Schaner, Bruckmann y Cia., Corrientes 222, Buenos-Aires, et Bvd. Lacroze 555, Villa Ballester, F.C.C.A.
 Schenker y Cia., Garay 240, Buenos-Aires.
 Schering Quimica S. A., Monroe 1378, Buenos-Aires.
 Scherle, Antonio, Bolivar 623, Buenos-Aires.
 Schivon, Angel F., Montes de Oca 2040-48, Buenos-Aires.
 Seibold, Juan, Rincon 123, Buenos-Aires.
 Schiffmaker, Erich, Chacabuco et Bvd. Pitt 1171, Hurlingham, F.C.P.
 Schinkel, John, Alsina 1367, Buenos-Aires.
 Schlatter, T. Federico, Moreno 867, Buenos-Aires.
 Schmidt, C.A.D., Pino 3502, Belgrano.
 Schmidt y Cia., Adroque, F.C.S.
 Schmidt, Neilhold, Libertad 1358, Buenos-Aires.
 Schmidt, Ricardo, Adroque, F.C.S.
 Schmidt, Willy, Buenos-Aires.
 Schmidt-Vetter, Willy, Buenos-Aires.
 Schnull, Leonardo, Monroe 4574, Buenos-Aires.
 Schneider, Herbert Luis, Paraguay 110, Alta Gracia, Provincia de Cordoba.
 Schnitzler y Eder, Corrientes 923, Buenos-Aires.
 Schoeller-Bleckmann Aceros Soc de Resp. Ltda., Defensa 324, Buenos-Aires.
 Schoeller, Carlos J., Rioja 1584, Rosario.
 Scholz, Oscar, San Jeronimo 2657, Santa Fe.
 Schreiterer, Julio, Paseo Colon 317, Buenos-Aires.
 Schriefer, Erwin, Ave. R. S. Pena (Diagonal Norte) 760, Buenos-Aires.
 Schubert, Victor, Bdo. de Irigoyen 330, Buenos-Aires.
 Schuetterle, Juan, Moreno 867, Buenos-Aires.
 Schuhmann y Schrenk, Victoria 1922, Buenos-Aires.
 Schultz, Pablo, Alsina 134, Bahia Blanca.
 Schultz, Pablo, Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 651, Buenos-Aires.
 Schulze, Otto, Sarmiento 459, Buenos-Aires.
 Schumann, Ella Emma, Kaufmann de, Ave. Leandro N. Alem 1474 et 1510, Buenos-Aires.
 Schumann, W. y Cia., Soc. de Resp. Ltda., Ave. Leandro N. Alem 1474 et 1510, et Laval 168-70, Buenos-Aires.

Schumann, Walter, Ave. Leandro N. Alem 1474 et 1510, Buenos-Aires.

Schwabe, Gras y Cia., Reconquista 674, Buenos-Aires, et Bvd. Pitt 1171, Hurlingham, F.C.P.

Schweitzer y Cia., Aguay y Tobantiranda, Salta.

Schweitzer y Malvar, Defensa 119, Buenos-Aires.

Schwippert, Casa Arturo, Bolivar 853, Buenos-Aires.

Seco, Emiliano, San Martin 225, Bahia Blanca.

Seculi y Gahn, General Mitre 1563, Rosario.

Seeger, Paul, Corrientes 980, et Juncal 1034, Buenos-Aires.

Seifert y Co., 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.

Seitz, Martin, Charcas 4511, Buenos-Aires.

Selbach, Alfredo, Muniz 334-36, Buenos-Aires.

« Selectus » Organizacion Cientifica, Bulnes 2022 et Juan Fco. Segui 4635-47, Buenos-Aires.

Seoane, Vicente Agustin, Rosales 3060, Olivos, Casilla 418, Buenos-Aires.

Servicio Envios Buenos-Aires « S.E.B.A. », Cangallo 541, Buenos-Aires.

Servidio S. A. de Industrias Textiles, Ave. General Paz 451, Florida, Buenos-Aires.

Seufer, Emilio, Corrientes 550, Buenos-Aires.

Shimazu, S., Piedras 113, Buenos-Aires.

Shimozato, Minosuke, Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 616, Buenos-Aires.

Shintaku, Ryuichi, Mejico 2044, Buenos-Aires.

Shore, L. y Hno., Rivadavia 70-74, Cordoba.

Shore, Leon, Bartolome Mitre 3927, Buenos-Aires.

Sicar, Soc. de Resp. Ltda., Establecimientos, Defensa 502, et Palpa 3543, Buenos-Aires.

Siderurgica Panamericana Inc., Cia., « Sipanam », Paseo Colon 285, Buenos-Aires.

Siemens-Bauunion, Cia., Platense de Construcciones S. A., Ave. de Mayo 869, Buenos-Aires.

Siemens y Halske, Ave. de Mayo 869, Buenos-Aires.

Siemens-Schubert S. A., Cia Platense de Electricidad, Ave. de Mayo 869, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.

Sievers, Paul, Pino 3230, Buenos-Aires.

Sigmaringo, Eduardo F., Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 501, Buenos-Aires.

Siller, Heinz, Lima 196, Buenos-Aires.

Silva, Alberto P., Pedro Mendoza 1635, Buenos-Aires.

Sin, Natalio, 25 de Mayo 11, Buenos-Aires.

Sindermann, Hans, Asina 675, Buenos-Aires.

« Sipanam », Cia. Siderurgica Panamericana Inc., Paseo Colon 285, Buenos-Aires.

Sociedad Anonima « Montecatini » Sociedad General Para la Industria Minera y Quimica, Brasil 71-73, Buenos-Aires.

Societa Generale Marmi y Pietre d'Italia, Sociedad General de Marmoles y Piedras de Italia, Brasil 71-73, Buenos-Aires.

Soffner, Carlos, Sarmiento 643, Buenos-Aires.

Sol Jaime, Rioja 138, Buenos-Aires, et a La Paz, Entre Rios.

Sommaruga y Cia., Alsina 2681, Buenos-Aires.

Sommer, E.R. y R.C., San Martin 66, Buenos-Aires.

Sommer, Rodolfo Carlos, San Martin 66, Buenos-Aires.

Sommerlatte, Gunther, Conde 2024, Buenos-Aires.

Soquel, Heriberto C., 25 de Mayo 347, Buenos-Aires.

Soteras y Cia., Soc. de Resp. Ltda., Camilo, Ave. Castanares 1435, Buenos-Aires.

Soucek, Adalberto, 25 de Mayo 347, Buenos-Aires.

Souto y Rodriguez, Alsina 736, Buenos-Aires.

Souza, Antonio Jose de, Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 616, Buenos-Aires.

Spahr, Carlos, Rio Bamba 340, Buenos-Aires.

Speratti Romanelli Soc. de Resp. Ltda., Victoria 3274, Buenos-Aires.

Sprefico, S. A., Industrial y Comercial, viuda de Juan, Monasteria 359, Buenos-Aires.

Springer, C. W., Montes de Oca 1015, Buenos-Aires.

Springer y Moller, S. A., Zepita 3177, Buenos-Aires.

Starke, E. G., Rincon 477, Buenos-Aires.

Staudt y Cia., S.A.C., Bdo de Irigoyen 330, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.

Steenhus, C. y Cia., Reconquista 336, Buenos-Aires.

Stefani, La Agencia, Buenos-Aires.

Steiger y Cia., Reconquista 491, Buenos-Aires.

Steinhoff Georg., Corrientes 330, Buenos-Aires, et autres adresses en Argentine.

Steinhorst, George, sucrs. Muchall et Cia, Ave. Pres. R. S. Pena (Diagonal Norte) 530, Buenos-Aires.

Steller, Erwin, Cucha Cucha 837, Buenos-Aires.

Stiefel, Juan, Montes de Oca 2040-48, Buenos-Aires.

Stinnes, Ltda., S. A. Com. e Ind., Hugo, 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.

Stoll, Ricardo, Victoria 571, Buenos-Aires.

Stolzenberg, Casa, Reconquista 358, Buenos-Aires.

Storch, Guillermo (Libreria Goethe) Corrientes 366, Buenos-Aires.

Storz, C. W. y Cia, Soc. de Resp. Ltda., Tucuman 839, Buenos-Aires.

Storz, Carlos W., Tucuman 839, et Penna 995, Vincente Lopez, Buenos-Aires.

Stover Argentina Juan Carlos Fonticelli et Cia., S. en C., Peru 155, Buenos-Aires.

Strasser, Enrique, General Guemes 2236, Florida, F.C.C.A.

Strauss, Federico, Eduardo Acevedo 552, Buenos-Aires.

Strauss, Juan Alfredo, Defensa 320, Buenos-Aires.

Strohschmitter y Cia., Cangallo 315, Buenos-Aires.

« Stud G.G. », Ave. Teniente General Jose Felix Uriburu 1933, Buenos-Aires.

« Styria » Aceros Soc de Resp. Ltda., Esparza 43, Buenos-Aires.

Suarez, Fernando A., 25 de Mayo 11, Buenos-Aires.

Suarez, Victor, Juncal 3453, Buenos-Aires.

Suda, Kenkichi, Bartolome Mitre 559, Buenos-Aires.

Sudamericana de Bombas Soc. de Resp. Ltda., Cia., Moreno 867, Buenos-Aires.

Sudamericana de Comercio, S. A. Cia., « Riberena del Plata », Ave. de Mayo 869, et toutes branches en Argentine.

Sudamericana de Materias Primas, Soc. de Resp. Ltda. Soc. « Suma », Cangallo 315, Buenos-Aires.

Suematsu, Daizaburo, Bartolome Mitre, Buenos-Aires.

Sueta y Cia., Bartolome Mitre 519, Buenos-Aires.

Suhr, Henrich, Corrientes 330, Buenos-Aires, et autres adresses en Argentine.

« Suma » Soc. Sudamericana de Materias Primas, Soc. de Resp. Ltda, Cangallo 315, Buenos-Aires.

Suhr-Horeis, Arturo Enrique, Reconquista 336, Buenos-Aires.

« Supercol » Fabrica de Colas, Lavalle 1530, Buenos-Aires, et Cabildo 324, Avellaneda, F.C.S.

Susana, Luis, Charlone 43, Buenos-Aires.

T.A.E.M., Talleres Argentinos Electro-Mecanicos, Belgrano 752, Buenos-Aires.

T.O. (Transocean), Buenos-Aires.

Taacks, Walter, 25 de Mayo 140, Casilla 1326, Buenos-Aires.

Takashimaya, Iia y Cia., Ltda., Balcarce 260, Buenos-Aires.

Taketani, Keldji, Defensa 510, Buenos-Aires.

Takeuchi, Y., Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 995, Buenos-Aires.

Takinami, B., Victoria 2702, Buenos-Aires.

Talleres Argentinos Electro-Mecanicos (T.A.E.M.), Belgrano 752, Buenos-Aires.

Talleres Fotograbado « El-Lucero » Soc. de Resp. Ltda., Piedras 346, Buenos-Aires.

Talleres Graficos Bodonia S. A., Tucuman 439, Buenos-Aires.

Talleres Graficos Descartes, Bolivar 1268, Buenos-Aires.

Talleres Graficos La Aurora, Chile 424, Buenos-Aires.

Talleres Hempel Soc. de Resp. Ltda., Itapiru 824, Seis de Septiembre, F.C.O.

Talleres Mecanicos « Jone », Lafayette 1735, Buenos-Aires.

Tanke, C. G., Ave. L. N. Alem 2160, Buenos-Aires.

Tato, Miguel P., 434, Buenos-Aires.

Taufer Hnos, Peru 169, Buenos-Aires.

Taufer, Willy, Peru 169, Buenos-Aires.

Tausch, Maximo, Callao 53-61, et Serrano 1818, Buenos-Aires.

Tazaki, Saneo, Defensa 510, Buenos-Aires.

Teatro American Palace, Cordoba 1785, Buenos-Aires.

Teatro Asociacion Patriotica Italiana, Blandenguez 225, Bahia Blanca, F.C.S.

Teatro Cineac., Corrientes 565, Buenos-Aires.

Teatro el Dorado, el Dorado, Gobernacion de Misiones.

Teatro Marconi, Rivadavia 2330, Buenos-Aires.

Tecnica Argentina de Calefaccion « Tacal » Cia., Erythropel y Tia., Venezuela 1287, Buenos-Aires.
 « Tejil » Soc. de Resp. Ltda., Rio Cuarto 2758, Buenos-Aires.
 Teloni, Goetano (Banca Nazionale del Lavoro) San Martin 66, Buenos-Aires.
 Territorial, Rural y Mercantil Sudamericana, S.A., Corrientes 378, Buenos-Aires.
 Testasecca, Joaquin, Uruguay 463, Buenos-Aires.
 Thence, Jose, Belgrano 774, et Ramelle 127, Bernal, Provincia de Buenos-Aires.
 Thies, Casa, Ave. Fontana 208, Tretew, Gobernacion de Chubut.
 Thomae, Federico Otto Heinrich, Belgrano 530, Buenos-Aires.
 « Thissen-Lametal », Cia. Industrial y Mercantil Thyssen Ltda., Belgrano, 752, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Tiberia Film, Lavalle 1977, Buenos-Aires.
 Tintoreria America, Ave Forest 930, Buenos-Aires.
 « Tipocromo », Lafayette 285, Buenos-Aires.
 Tjarks et Cie., Hermann, Deutsche la Plata Zeitung, Corrientes 672, Buenos-Aires.
 Tobias, Julius, Corrientes 4910, Buenos-Aires.
 Tolentino, Gino, San Martin 195, Buenos-Aires.
 Tonetti Andres, Brasil 73, Buenos-Aires.
 Torrealta, S.A. Commercial, Financiera, Industrial e inmobiliaria, 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.
 Torrendell, Juan Carlos, Rio de Janeiro 754-760, Buenos-Aires.
 Tortorelli, Aquiles Felipe, Luis Viale 1953, et San Martin 66, Buenos-Aires.
 Tortorici, Nicolas, Montes de Oca 326, Avellaneda, F.C.S.
 Tosca S.A. Perfumeria, Zapiola 2450, et Blanco Encalad 3145, Buenos-Aires.
 Trabanco, A., Casa, Bdo de Irigoyen 15, Buenos-Aires.
 Trabanco, Aquilino, Bdo de Irigoyen 15, Buenos-Aires.
 Trambauer, Alberto, Reconquista, 336, Buenos-Aires.
 « Tranal » Establecimiento Electro-Galvanico, Cevallos 1664-70, Buenos-Aires.
 « Transatlantica » S.A. Argentina Comercial y Maritima, Corrientes 222, Buenos-Aires.
 « Transocean » Agencia Noticiosa, Corrientes 672, Buenos-Aires.
 Treuhand Soc. de Administracion y Mandatos, Leandro N. Alem 150, Buenos-Aires.
 Treusch, Alberto, Bolivar 218, Buenos-Aires. Triay, Alberto, Suipacha 535, Buenos-Aires.
 Trombino Guillermo C., Esmeralda 191, Buenos-Aires.
 Truppel, Kurt, Pampa 3335, Buenos-Aires.
 Tsuda, Kazuichi, Defensa 510, Buenos-Aires.
 Tsuda, Masao, Junin 1479, Buenos-Aires.
 Tsuji, S. Chile 299, Buenos-Aires.
 Tsukamoto, T., Sarmiento 613, Buenos-Aires.
 Tumarkin, Gregorio (Gerschon), Pueyrredon 374, Buenos-Aires.
 Tyran, Franz, Peru 139, Buenos-Aires.
 U.F.A., Universans Film A.G., Lavalle 2057, Buenos-Aires.
 Uhlitzsch et Cia., Gramer 13-6, Buenos-Aires.
 Ultramar S.A., Cia. Argentina de Navegacion, Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 616, Buenos-Aires.
 Unger, Egon, Teodoro Garcia 2021, Buenos-Aires.
 « Unibras », Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 616, Buenos-Aires.
 Union Alemana de Gremios, Buenos-Aires.
 Union Bar, Rorres 3797, Ingeniero White, Bahia Blanca, F.C.S.
 « Unitas », Cia. Tinanciera Argentina S.A., Bdo de Irigoyen 330, Buenos-Aires.
 Vacas Hnos., Tucuman 441, Buenos-Aires.
 Valcarenghi, Guido, Cangallo 1570-74, Buenos-Aires.
 Valdani, Victor, Tucuman 430, Buenos-Aires.
 Van der Velde y Cia., Otto, San Martin 235, Buenos-Aires.
 Van der Velde, Otto, Sarmiento 459, Buenos-Aires.
 Van der Velde y Wraage Soc. de Resp. Ltda., Sarmiento 459, Buenos-Aires.
 Van Rossum, Ernesto, Santiago del Estero 532, Buenos-Aires.
 Van Rossum, Juan M., Santiago del Estero 532, Buenos-Aires.
 Vedder, Eduardo, Rivadavia 1255, Buenos-Aires.
 Velden Ltda., Soc. de Resp. Ltda., Florida 229, Buenos-Aires.
 Veliz, Luis G., Marcos Paz, 211, Tucuman.
 Vendemiati, Pablo, Lavalle 1118, Buenos-Aires.
 Venzmer, Hans (Juan), Lima 169, Buenos-Aires.
 Vicum y Cia. Soc. de Resp. Ltda., Carlos, Cangallo 362, Buenos-Aires, et General Martin Rodriguez 324-36, Adrogué, F.C.S.

Vigo, Luis Geromino, Cangallo 868, Buenos-Aires.
 Vilallonga, Termin. Solis 206, et Cangallo 362, Buenos-Aires.
 Villa Allende, Cine. Villa Allende, Provincia de Cordoba.
 Villa, Aufriet y Cia., Victoria 2563-75, Colpayo 608-16, et Ave. del Trabajo 5251, Buenos-Aires.
 Vitrax, Revestimiento de Vidrio, Peru 1375, Buenos-Aires.
 Viscosa Platense, S.A. Comercial y Industrial, Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 825, Buenos-Aires.
 Vlosov, Alexander, Ave. Alvear 1891, Buenos-Aires.
 Vogel, Ernesto, Peru 707, Buenos-Aires.
 Volberg, Enrique Heinrich), Leandro N., Alem 168, 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.
 Von Borries et Bubach, 25 de Mayo 195, Buenos-Aires.
 Von Borries, Kurt, 25 de Mayo 195, Buenos-Aires.
 Von Buch, Maximo, O'Higgins 1347, Buenos-Aires.
 Von den Velden, Reinhard Alexander, Florida 229, Buenos-Aires.
 Von Ehrenstein, H.S., 5 de Julio 1289, Vicente Lopez.
 Von Engels, Jose « Propublix », Ave. de Mayo 981, et V. Vergara 1399, Buenos-Aires.
 Von Schulz-Hausmann, F., Bdo. de Irigoyen 330, Buenos-Aires.
 Von Seidlitz, Eitel Fritz, Florida 439, Buenos-Aires.
 Von Seidlitz, Wilhelm, Florida 439, Buenos-Aires.
 Von Simons, Walter, Ave. de Mayo 833, Buenos-Aires, et autres adresses en Argentine.
 Voss, Walter, 25 de Mayo 145, Buenos-Aires.
 Vsetecka, Miroslav, Peru, 457, Buenos-Aires.
 Wachtel, Soc. de Resp. Ltda., Juan, Cramer 1130-40, Buenos-Aires.
 Wachter, Jorge, Pozos 67, Buenos-Aires.
 Wagenpfeil, Enrique, Monroe 3245, Buenos-Aires.
 Wagner Soc. de Resp. Ltda., Gunther, Humberto 2031, Buenos-Aires.
 Wail et Cia., Bartolome Mitre 531, Buenos-Aires.
 Walser, Wald et Cia., Florida 486, Buenos-Aires.
 Walther, Emilio, Pichincha 68, et Cordoba 5653, Buenos-Aires.
 Walz y Cia., Cevallos 1664-70, Buenos-Aires.
 Walz Eugen, Reconquista 390, Buenos-Aires.
 Wasser, Rodolfo, Moreno 945, Buenos-Aires.
 Wayss et Freytag, S.A. Empresa Constructora, Ave. L. N. Alem 168, Buenos-Aires.
 Wechsberg Alberto, Ave. Mitre 4827, Villa Dominico, F.C.S., et Rawson 163-7, Bernal, Buenos-Aires.
 Wechsberg, Ricardo, Ave. Mitre 4827, Villa Dominico, F.C.S., et Rawson 163-7, Bernal, Buenos-Aires.
 Weco y Cia., Ave. Mitre 4827, Villa Dominico, T.C.S. et Rawson 163-7, Bernal, Buenos-Aires.
 Weichard, Walter, Sarmiento 412, Buenos-Aires.
 Weins chenk, Martin, Moreno 970, Buenos-Aires.
 Weibers, Ltda., S.A. Industrial, San Martin 683, Buenos-Aires, et General Pinedo, Gobernacion del Chaco.
 Wella-Sudamerica S.A., General Paz 1891-1899, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Wendel, Rodolfo, Bdo. de Irigoyen 440, Buenos-Aires.
 Wendler, Ernst, Ave. de Mayo 580, Buenos-Aires.
 Wenkebach, Georg, San Isidro, F.C.C.A.
 Wenzel, Francisco, kilometro 7, Gerli Avellaneda, Buenos-Aires.
 Werner, Enrique Roberto, Cordoba 1411, Rosario.
 Werner, F.R., Cordoba 1411, Rosario.
 Werners, Juan Gerardo, Conesa 2757, Buenos-Aires.
 Wettig F. Carlos, Chacabuco 390, Buenos-Aires.
 Weygand, Ernesto, Florida 229, Buenos-Aires.
 Wilkens, German Guillermo (German Wilkens) (Fabrica de Colorantes), Carlos Tejedor 1542, esq. Santa Fe, Lanus, Buenos-Aires.
 Wilkening Harry, Sarmiento 328, Buenos-Aires.
 Wilkening, Walter, Sarmiento 328, Buenos-Aires.
 Winkler et Cia., Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 636, Buenos-Aires.
 Wirth, Guillermo, Anasco 955, Buenos-Aires.
 Witte, Max, Ave. la Plata 31, Buenos-Aires.
 Witzsche, Alexandro, Salta 2767, Santa Fe, Buenos-Aires.
 Zbrojovka Ceskoslovenska S.A., 25 de Mayo.
 Wolff, Bruno, Tabare 1040, Buenos-Aires.
 Wolff, Eckard, Tabare 1040, Buenos-Aires.
 Wolff y Schorr, Ltda., S.A., Moreno 431, Buenos-Aires, et Sarmiento 778, Rosario, F.C.C.A.

Wolff, Soc. de Resp. Ltda., Bruno, Tabaré 1040, Buenos-Aires.
 Wollanke, Federico, 25 de Mayo 347, Buenos-Aires.
 Wollers, Juan, Moreno 970, Buenos-Aires.
 Wraage, Bernardo, Sarmiento 459, Buenos-Aires.
 Wubbe, Juan, Ave. Alvear 3154, Buenos-Aires.
 Wuelfel Eisenwerk, Soc. de Resp. Ltda., Alsina 971, Buenos-Aires.
 Wust, Andres, Chacabuco 390, Buenos-Aires.
 Yamada, S. y Cia., Moreno 2037, Buenos-Aires, et toutes branches en Argentine.
 Yamamoto Hnos, Talcahuano 487, Buenos-Aires.
 Yamashita Kisen Kaisha Ltda., Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 616, Buenos-Aires.

Ychuribehere, Bernardo, Bdo. de Irigoyen 1456, Buenos-Aires.
 Yokohama, Kenkichi, Esmeralda 1080, Buenos-Aires.
 Yokohama Specie Bank Ltd., Ave. Pres. R.S. Pena (Diagonal Norte) 825, Buenos-Aires.
 Zabardi, Mario, Paraguay 210, Rosario, Provincia de Santa Fe.
 Xacoy y Tromboli, Esmeralda 491, Buenos-Aires.
 Xaghi, Santos — Italoptica — Corrientes 571, Buenos-Aires.
 Zarazaga, Jose M., 25 de Mayo 158, Buenos-Aires.
 Zedlitz, Count Frederick (précédemment au Brésil), Buenos-Aires.
 Zeising, Hermann, Moreno 550, Buenos-Aires.
 Zeiss, Carl, Bdo. de Irigoyen 330, Buenos-Aires.
 Zerbo, Francisco, Vlez Sarsfield 1151, Buenos-Aires.
 Zimmermann, Eduardo, 25 de Mayo 158, Buenos-Aires.

Avis aux porteurs de titres des sociétés concessionnaires du Gouvernement chérifien.

Le service des emprunts des sociétés concessionnaires, dont l'intérêt est garanti par le Gouvernement chérifien, est assuré en Afrique française par la Banque d'État du Maroc jusqu'à la reprise des relations normales avec la métropole.
 Les coupons suivants, échéant au cours du premier semestre 1944, seront payés par ladite banque aux prix ci-dessous :

SOCIÉTÉS	ÉMISSIONS	VALEUR-NOMINALE des titres	NUMÉRO des coupons	ÉCHÉANCES	MONTANT NET A PAYER	
					Titres nominatifs	Titres au porteur
Chemins de fer du Maroc	Obligations 4 % 1930, 5 ^e série.	1.000	27	15 janvier 1944	18 »	15 50
	Obligations 5 % 1933, 1 ^{er} réseau.	1.000	22	1 ^{er} février 1944	22 50	20 »
	Obligations 4 1/2 % 1941	2.000	6	1 ^{er} mars 1944	45 »	40 »
		5.000			112 50	100 »
	Obligations 5 % 1933, 2 ^e réseau.	1.000	21	15 mai 1944	22 50	20 »
		5.000			112 50	100 »
	Obligations 5 % 1938 hollando-suisse	Fl. P.B. 500	11	1 ^{er} juin 1944	»	300 »
Chemins de fer du Maroc oriental Société des ports marocains de Rabat-Salé et Mehdiya, Port-Lyautey Compagnie du port de Fedala Energie électrique du Maroc		F.S. 1.200			»	300 »
		Fl. P.B. 1.000			»	600 »
		F.S. 2.400			»	600 »
	Obligations 4 1/4 % 1930	1.000	27	1 ^{er} juin 1944	»	19 125
	Obligations 5 % 1919	500	50	1 ^{er} janvier 1944	11 25	11 25
	Obligations 6 % 1921	500	46	15 mai 1944	13 50	13 50
	Obligations 4 % 1942	5.000	2	1 ^{er} janvier 1944	100 »	87 50
	Obligations 5 % 1935	1.000	17	1 ^{er} mars 1944	25 »	22 50
		5.000			125 »	112 50
	Obligations 4 1/2 % 1930	1.000	28	15 mars 1944	20 25	17 75
	Obligations 5 % 1932	1.000	24	15 avril 1944	22 50	20 »

L'absence de relations avec la métropole ne permet pas d'assurer que les prix nets payés aux porteurs africains correspondront exactement à ceux fixés pour les mêmes coupons par les sièges sociaux des sociétés en France.

Il est, en tout état de cause, précisé que le paiement accepté est définitif et sans réserve en ce qui concerne les coupons d'obligations. La différence entre le prix versé et le taux pratiqué en France sera éventuellement supportée par la société débitrice en cas de trop-versé et par le créancier dans le cas inverse.

Si ces conditions ne conviennent pas aux porteurs, ils conservent le droit d'attendre, pour présenter leurs coupons au paiement,

que la reprise des relations avec la métropole permette d'appliquer à ces derniers les prix nets fixés en France.

Les obligations 4 % 1942 de l'Énergie électrique du Maroc n'ayant pu être délivrées, le règlement des intérêts sera fait obligatoirement par l'intermédiaire des établissements financiers ayant reçu les souscriptions. Les intéressés devront donc s'adresser exclusivement aux guichets de ces établissements.

Les coupons d'obligations détenus hors du Maroc devront être adressés à l'encaissement à l'agence de Rabat de la Banque d'État du Maroc par l'intermédiaire de la Banque d'Algérie pour l'Algérie et la Tunisie et de la Banque d'Afrique occidentale pour les autres possessions françaises.

AGENCE GÉNÉRALE DES SEQUESTRES DE GUERRE

Exécution de l'article 6 du dahir du 13 septembre 1939. — Mises sous séquestre effectif.

DATE de l'arrêté régional	PROPRIÉTAIRES des biens, droits et intérêts	NATURE ET SITUATION des biens	NOMS ET ADRESSES des administrateurs-séquestres
<i>Région de Casablanca</i>			
2 décembre 1943	M. Raphaël Moretti, 4, rue Jean-Jacques-Rousseau, Casablanca.	Tous droits indivis ou en toute propriété dans divers immeubles urbains et ruraux. Le 1/3 indivis d'un fonds de commerce de travaux publics et d'un matériel d'entreprise, et tous autres biens, droits et intérêts.	M. Marcel Cherrier, 167, rue Blaise-Pascal, à Casablanca.
2 décembre 1943	M. Mario Moretti, 6, boulevard du 4 ^e -Zouaves, Casablanca.	Tous droits indivis ou en toute propriété dans divers immeubles urbains et ruraux. Le 1/3 indivis d'un fonds de commerce de travaux publics et d'un matériel d'entreprise, et tous autres biens, droits et intérêts.	id.
2 décembre 1943	M. Alfred Moretti, 26, boulevard du 4 ^e -Tirailleurs, Casablanca.	Tous droits indivis ou en toute propriété dans divers immeubles urbains et ruraux et tous autres biens, droits et intérêts.	id.
2 décembre 1943	M. Oreste Moretti, à Turin.	Le 1/5 ^e indivis d'un immeuble, litre foncier 5150 C., et tous autres biens, droits et intérêts.	id.
2 décembre 1943	M. César Milone, avenue Moirier, à Casablanca.	Tous droits indivis ou en toute propriété dans divers immeubles urbains et ruraux. Le 1/3 indivis d'un fonds de commerce d'entreprise de travaux publics et d'un matériel d'entreprise, et tous autres biens, droits et intérêts.	id.
29 décembre 1943	M ^{me} Elvire Jamnick, 2, rue de Tours, Casablanca.	Le droit au bail d'un appartement et tous autres biens, droits et intérêts.	M. Desmets, 66, rue Jacques-Cartier, Casablanca.
27 décembre 1943	M. Conte Joseph, 13, rue du Marché, Casablanca.	Tous biens, droits et intérêts.	M. Quignolot, 70, rue Prom, Casablanca.
29 décembre 1943	M. Paolo Del Boca, 33, rue Gay-Lussac, Casablanca.	Tous biens, droits et intérêts.	M. Charles Cabrol, 4, place Maréchal, Casablanca.
29 décembre 1943	M. Rosario Genova, 5, rue des Cévennes, Casablanca.	Tous biens, droits et intérêts.	M. Paga Louis, 4, passage Sumica, Casablanca.
29 décembre 1943	M. Phillippe Avellone, à Tanger.	Deux immeubles, rue du Pelvoux, Casablanca, et tous autres biens, droits et intérêts.	M. Charles Quignolot, 70, rue Prom, Casablanca.
27 décembre 1943	M. Sauveur Gengo, 158, avenue Mers-Sultan, Casablanca.	La moitié indivise d'un fonds de commerce de menuiserie, boulevard d'Alsace, à Casablanca, et tous autres biens, droits et intérêts.	M. Paga Louis, 4, passage Sumica, Casablanca.
29 décembre 1943	M. Leonardo Guagliardo, 202, boulevard de la Liberté, Casablanca.	Tous biens, droits et intérêts.	id.
<i>Région de Marrakech</i>			
29 décembre 1943	M. Salvator Logatto, rue Verlet-Hanus, Marrakech.	Tous biens, droits et intérêts.	M. Maurice Bourdichon, secrétaire-greffier adjoint au tribunal de première instance, Marrakech.

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 1624, du 10 décembre 1943, page 840.

Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et du ravitaillement sur la fermeture des pâtisseries.

1^{er} alinéa, 3^e ligne.

Au lieu de :

« Arrêté viziriel susvisé du 18 octobre 1943 » ;

Lire :

« Arrêté susvisé du directeur du commerce et du ravitaillement du 18 octobre 1943. »

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 1627, du 31 décembre 1943, page 906.

Arrêté viziriel du 22 décembre 1943 (24 hija 1362) instituant une aide familiale en faveur des fonctionnaires et agents non citoyens français.

ART. 2. —

Au lieu de :

« 4° Les orphelins de père ou de mère recueillis par l'agent et dont il assume effectivement la charge » ;

Lire :

« 4° Les enfants orphelins de père et de mère recueillis par l'agent et dont il assume effectivement la charge. »

**PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
DU PROTECTORAT**

Mouvements de personnel.

JUSTICE FRANÇAISE

Par arrêtés du procureur général près la cour d'appel du 28 décembre 1943, MM. Eyraud Jean et Le Guyader Jean, commis stagiaires le 1^{er} novembre 1942, sont titularisés et nommés commis de 3^e classe à compter du 1^{er} novembre 1943 et reclassés commis de 3^e classe à compter du 1^{er} novembre 1942 et commis de 2^e classe à compter du 1^{er} août 1943 (bonification pour services militaires : 33 mois, 25 jours).

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES

Par arrêté directorial du 22 décembre 1943, M. Charef Mohamed, interprète de 5^e classe, est reclassé interprète de 5^e classe à compter du 1^{er} mars 1941 au point de vue du traitement et du 13 mai 1940 au point de vue de l'ancienneté (bonification pour service militaire : 32 mois, 18 jours).

Par arrêté directorial du 22 décembre 1943, M. Guardioli Norbert, commis de 3^e classe, est reclassé commis de 3^e classe à compter du 12 août 1942 (bonification pour service militaire : 6 mois).

(Services de sécurité publique)

Par arrêté résidentiel du 30 décembre 1943, M. Cassan Jean, commissaire divisionnaire, est nommé contrôleur général (2^e échelon) à compter du 1^{er} janvier 1944.

Par arrêté directorial du 11 décembre 1943, il est mis fin au stage de M. Landau André, commissaire de police, à compter du 1^{er} janvier 1944.

Par arrêté directorial du 23 décembre 1943, M. Frances Robert, commissaire de police de 3^e classe (1^{er} échelon), est révoqué à compter du 1^{er} janvier 1944.

DIRECTION DES FINANCES

Par arrêté directorial du 20 décembre 1943, M. Luneau Émile, contrôleur en chef de 1^{re} classe, est nommé receveur hors classe des douanes à compter du 1^{er} janvier 1944.

Par arrêté directorial du 6 janvier 1944, la date d'effet de la promotion de M. Thibault Marcel, en qualité de commis principal de 2^e classe de l'enregistrement et du timbre, est reportée au 1^{er} février 1942.

**DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
ET DU TRAVAIL**

(Office des P.T.T.)

Par arrêté directorial du 17 mai 1943, M^{me} Amar Simone est réintégrée dans son emploi de dame-commis adjointe à compter du 21 mai 1943.

Par arrêté directorial du 10 août 1943, M. Teboul Mardoché, commis principal, est reclassé à la 4^e classe de son grade à compter du 6 février 1943.

Par arrêté directorial du 10 août 1943, M. Amsaleg Jacob est réintégré dans son emploi de commis de 1^{re} classe à compter du 21 mai 1943, puis reclassé commis principal de 4^e classe à compter du 21 août 1941.

Par arrêtés directoriaux du 16 août 1943, sont reclassés les manipulants indigènes désignés ci-après :

MM. Ruimi Salomon, à la 8^e classe de son grade à compter du 16 janvier 1942 ;
Attias Jacob, à la 8^e classe de son grade, à compter du 11 février 1942 ;
Rensimon Elie, à la 8^e classe de son grade, à compter du 17 mai 1942.

Par arrêté directorial du 2 septembre 1943, M. Rovira Raymond, contrôleur adjoint, admis à faire valoir ses droits à la caisse marocaine des retraites, est rayé des cadres à compter du 1^{er} septembre 1943.

Par arrêté directorial du 25 octobre 1943, M. Darmoun Salomon, facteur de 2^e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, et rayé des cadres à compter du 1^{er} décembre 1942.

Par arrêté directorial du 9 décembre 1943, M. Flatres Edouard, manipulant de 10^e classe, est révoqué de ses fonctions à compter du 16 décembre 1943.

Par arrêté directorial du 18 décembre 1943, M^{me} Neuers, née Casouli Madeleine, dame employée de 10^e classe stagiaire, est placée dans la position de disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} janvier 1944.

Par arrêté directorial du 31 décembre 1943, M. Faverdin Pierre, facteur de 2^e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, et rayé des cadres à compter du 1^{er} janvier 1944.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêtés directoriaux du 16 octobre 1943, sont réintégrés dans leurs fonctions à compter du 1^{er} octobre 1943 :

M^{me} Maréchal, née Fouet Simone, institutrice de 2^e classe ;
M. Montésinos Ernest, instituteur de 2^e classe ;
M^{me} Valade, née Marre Marcelle, institutrice de 2^e classe ;
Sablayrolles, née Frier Suzanne, institutrice de 4^e classe.

Par arrêté directorial du 16 novembre 1943, M. Mercier Charles, contremaître de 4^e classe, est reclassé, au 1^{er} octobre 1943, contremaître de 3^e classe, avec 10 mois, 14 jours d'ancienneté de classe (bonification pour services antérieurs : 3 ans, 1 mois, 14 jours).

Par arrêté directorial du 11 décembre 1943, M. Escudier-Donnadieu Jean, professeur chargé de cours de 4^e classe, est révoqué de son emploi à compter du 11 décembre 1943.

Par arrêté directorial du 4 janvier 1944, M^{me} Barthe Jacqueline, professeur d'enseignement primaire supérieur de 6^e classe (section supérieure) des cadres métropolitains, est nommée, à compter du 1^{er} octobre 1943, professeur d'enseignement primaire supérieur de 6^e classe (section supérieure), avec 4 ans, 8 mois d'ancienneté.

Promotion pour rappel de services militaires.

Par arrêté directorial du 26 novembre 1943 est révisée ainsi qu'il suit la situation administrative de M. Guérard Michel, garde de 3^e classe des eaux et forêts :
Date de départ de l'ancienneté dans la classe : 11 janvier 1942.
Bonification : 21 mois, 20 jours.

Pensions civiles.

Par arrêté viziriel du 17 janvier 1944, la pension concédée à M. Darmoun Salomon, ex-facteur des P.T.T., est révisée sur les bases suivantes :

a) Montant principal : 9.416 francs ;
b) Deux charges de famille (3^e et 4^e enfants).
Effet du 1^{er} décembre 1942.

Une pension complémentaire annuelle de 3.578 francs est concédée en faveur de l'intéressé avec effet du 1^{er} décembre 1942.

PARTIE NON OFFICIELLE

DIRECTION DES FINANCES

Service des perceptions

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 24 JANVIER 1944. — *Patentes* : Settât-banlieue, articles 1^{er} à 92 ; Marrakech-médina, 8^e émission 1942 et 7^e émission 1943 ; cercle des Zemmour ; Tiflet, 2^e émission 1943 et articles 1.001 à 1.168 ; Tedders, 2^e émission 1942 et articles 1.001 à 1.041 ; centre d'Aïn-es-Sebaâ, 2^e émission 1942 ; Casablanca-banlieue, 2^e émission 1942 ; Oulmès, articles 2 à 47 ;

Annexe de contrôle civil d'Oulmès ; annexe de contrôle civil de Tedders ; annexe des affaires indigènes d'Arbaoua ; Casablanca-nord, 2^e émission 1943 ; circonscription de contrôle civil d'Had-Kourt ; centre de Tendrara, articles 1^{er} à 188 ; centre de Maïrija ; centre de Msoun ; circonscription des affaires indigènes des Aït-Ourir ; cercle de Midelt ; annexe de Tamanar ; Ouezzane, 3^e émission 1942 et 2^e émission 1943 ; Marrakech-Gueliz, 9^e émission 1940 et 10^e émission 1941 ; Rabat-nord, 12^e émission 1940, 10^e émission 1941 et 9^e émission 1942 (domaine maritime) ; Casablanca-ouest, 6^e émission 1942 ; Mazagan, 6^e émission 1939, 9^e émission 1940 et 9^e émission 1941 ; bureau des affaires indigènes d'Ouezzane ; Rabat-sud, 11^e émission 1940 ; Azemmour, 3^e émission 1941 ; Agadir, 5^e émission 1941 ; circonscription de Sidi-Ali-d'Azemmour, 2^e émission 1942 ; Khemissèt, 2^e émission 1942 et 2^e émission 1943 ; Mazagan-banlieue, 4^e émission 1941 et 2^e émission 1942 ; Fès-ville nouvelle, 10^e émission 1941 ; circonscription de contrôle civil de Port-Lyautey, articles 1^{er} à 68 ; circonscription de contrôle civil de Sidi-Bennour, 3^e émission 1941 ; Safi, 9^e émission 1941 et 7^e émission 1942 ; annexe de Boujad ; poste de contrôle civil de Khouribga, annexe de contrôle civil des

Oulad-Saïd ; Oued-Zem-banlieue ; annexe de contrôle civil de Beni-Mellal ; poste de contrôle civil de Moulay-Bouazza ; centre de Sidi-Yahya-du-Rharb, 2^e émission 1943 ; Fès-médina, 3^e émission 1942.

Taxe d'habitation : Marrakech-médina, 8^e émission 1942 ; Tedders, articles 501 à 527 ; Casablanca-nord, 2^e émission 1943 ; Rabat-nord, 10^e émission 1941 ; Casablanca-ouest, 6^e émission 1942 ; Rabat-sud, 11^e émission 1940 ; Ouezzane, 3^e émission 1942 ; Mazagan, 9^e émission 1941 ; Fès-médina, 3^e émission 1942.

Taxe urbaine : Midelt, articles 1^{er} à 974 ; Rabat-nord, 3^e émission 1941, 2^e émission 1942 et 2^e émission 1943 ; Rabat-sud, 4^e émission 1940, 3^e émission 1941 et 3^e émission 1942 ; Port-Lyautey, 2^e émission 1942 et 2^e émission 1943.

Supplément exceptionnel et temporaire à l'impôt des patentes : Khenifra, rôle n° 1 de 1943 ; centre et circonscription de Taroudannt, rôle n° 2 de 1943 ; Marrakech-Gueliz, rôles n°s 7 de 1941 et 4 de 1942 ; Sefrou, rôles n°s 4 de 1941 et 3 de 1942 ; Fès-ville nouvelle, rôles n°s 4 de 1942 et 2 de 1943 ; Rabat-banlieue, rôle n° 2 de 1943 ; zone de sécurité de Beni-Tajjile, rôle n° 1 de 1943.

Complément à la taxe de compensation familiale : Rabat-sud, rôles n°s 2 de 1942 et 2 de 1943 ; Meknès-ville nouvelle, rôle n° 3 de 1943.

Tertib et prestations des indigènes 1943

LE 25 JANVIER 1944. — Circonscription de Guercif, caïdat des Aït Rechida ; bureau des affaires indigènes d'Ida-Outanane, caïdats des Aït Tinekerte, des Hefassen, des Aït Ouazzouni ; poste de Tendrara, caïdats des Oulad Farrès, des Ouled Belkassen, des Aït Ali Belkassen, des Ouled Hajji, des Ouled Ali ben Yacine, des Ouled Youb, des Ouled Slama, des Ouled Ahmed ben Amar, des Ouled M'Hamed ben Brahim, des Ouled Chaïb, des Oulad Abdelkrim.

RECTIFICATIF AU BULLETIN OFFICIEL N° 1628, DU 7 JANVIER 1944

Taxe d'habitation : Au lieu de : « Casablanca-nord, 2^e émission 1943 » : lire : « Fès-médina, 2^e émission 1943. »

Le chef du service des perceptions,
M. BOISSY.

COUR D'APPEL DE RABAT

Statistique des arrêts de révision rendus à raison d'actes accomplis pour la cause de la libération de la France (1).

(Suite à la liste publiée au B. O. n° 1622, du 26 novembre 1943.)

NOM ET PRENOMS	FAITS INCRIMINÉS	CONDAMNATION PRONONCÉE	JURIDICTION DE JUGEMENT et date de la décision (2)	DATE de l'annulation
MM. Andres Pedro	Propos subversifs.	1 mois d'emprisonnement.	Tribunal correctionnel de Casablanca du 14 mars 1941.	20 décembre 1943.
Guénca y Catalayud	Activité communiste.	1 an d'emprisonnement.	T.M.P. de Casablanca du 16 mai 1942.	
Huason Léon	Désertion à l'intérieur. Faux et usage de faux.	3 ans d'emprisonnement, 200 francs d'amende avec sursis.	T.M.P. de Casablanca du 26 août 1941.	id.
Izquierdo Toral Antoine.	Immigration clandestine.	6 mois d'emprisonnement, 6.000 francs d'amende.	Tribunal de paix de Port-Lyautey du 17 juin 1943.	id.
Nicola Vincent	Désertion à l'étranger.	1 an d'emprisonnement avec sursis.	Tribunal maritime en X... du 5 jan- vier 1943.	id.
Perez René	Acte contraire à la sûreté de l'Etat.	1 an d'emprisonnement.	Cour Gannat du 29 avril 1941.	id.
Schaufelberger Marcel ..	Immigration clandestine.	6 mois d'emprisonnement, 6.000 francs d'amende.	Tribunal de paix de Port-Lyautey du 25 septembre 1942.	id.
Sévestre Henri-Émile	Propos subversifs.	4 mois d'emprisonnement.	Tribunal maritime de Casablanca du 24 octobre 1942.	id.

(1) Les arrêts de révision emportent, le cas échéant, la restitution des biens à ceux contre lesquels la condamnation avait été prononcée et le remboursement des amendes et frais acquittés.

(2) « T.M.P. », lire : tribunal militaire permanent.